REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

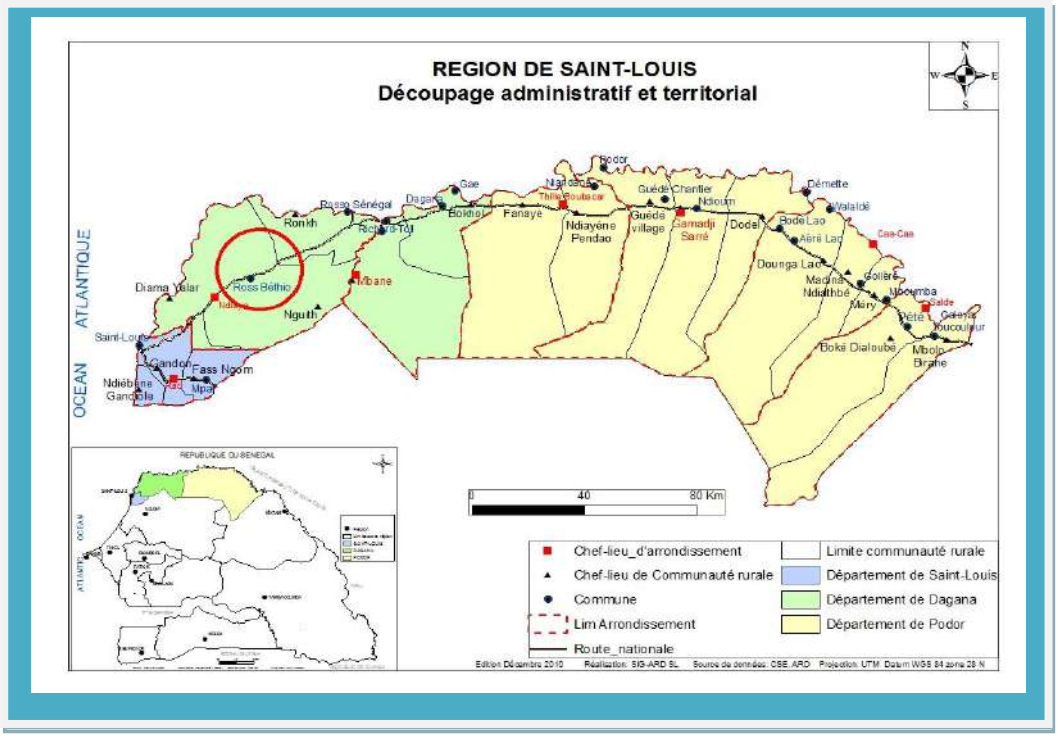
REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE DAGANA

COMMUNE DE ROSS-BÉTHIO

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

(PIC 2011-2016)



MOT DU MAIRE

Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés. La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.

Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire pour la période 2011 -2016.

Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation communautaire aux ateliers de quartiers ont été les bases de la démarche méthodologique.

Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.

Je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.

Ainsi le pari de la participation responsable a été largement gagné. Il restera alors celui de la mise en œuvre qui nécessite le renforcement de la dynamique citoyenne enclenchée.

Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable.

Amine!

Le Maire

Table des matières

MOT DU MAIRE 2
Liste des tableaux, des figures et des photos 7
1.1. Démarche méthodologique 10
1.1.1. La préparation 11
1.1.2. L'atelier de lancement 12
1.1.3. La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL) 12
1.1.4. Les enquêtes ménages et l'exploitation des données 13
1.1.5. Le cadrage 13
1.1.6. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic 13
1.1.7. La planification 14
1.1.8. La finalisation et la restitution du PIC pour son adoption 14
2. Présentation de la commune 17
2.1. Historique du peuplement 17
2.2. Situation administrative et géographique 18
2.3. Caractéristiques physiques 19
2.3.1. Le relief 19
2.3.2. Les types de sol et la végétation 19
2.3.3. Le climat 20
2.3.4. Les ressources hydriques 20
3. Le profil démographique 20
3.1. Effectif de la population 20
3.2. Structure de la population 20
4. Accès aux services sociaux de base 21
4.1. Éducation et Formation 21
4.1.1. Le préscolaire 22
4.1.2. L'enseignement élémentaire 22
4.1.3. L'enseignement moyen et secondaire 24
4.1.4. L'enseignement arabo-coranique 26
4.1.5. L'alphabétisation 26
4.1.6. La formation professionnelle 26
4.1.7. Les partenaires de la commune dans le secteur de l'éducation et la formation 26
4.2. Santé 27
4.2.1. Situation de l'accès 27

4.2.2. Situation de la qualité 27
4.2.3. Situation de la gestion 28
4.2.4. Les partenaires 29
4.3. Hydraulique et Assainissement 30
4.3.1. Hydraulique 30
4.3.2. Assainissement 32
5. Action sociale, Genre et Développement 32
5.1. Action sociale 32
5.1.1. Les personnes en situation de handicap 32
5.1.2. Les familles nécessiteuses et les talibés 33
5.2. Genre et Développement local 34
6. Sports, Loisirs, Culture et patrimoines 36
6.1. Sports 36
6.2. Loisirs 37
6.3. Culture et patrimoines 37
7. Urbanisme-Habitat ; Gestion foncière et Intercommunalité, et Gestion des Ressources Naturelles 38
7.1. Urbanisme-Habitat 38
7.2. Gestion foncière et intercommunalité 39
7.2.1. Gestion foncière 39
7.2.2. Intercommunalité 39
7.3. Gestion des ressources naturelles 39
8. Économie locale 40
8.1. Profil historique de l'économie 40
8.2. Les secteurs productifs de l'économie 40
8.2.1. L'agriculture 40
8.2.2. L'élevage 41
8.2.3. La pêche 42
8.3. Le secteur informel 42
8.3.1. Le commerce 42
8.4. Les partenaires du CM 44
8.4.1. Les partenaires techniques et financiers 44
8.4.2. Les organisations de la société civile 44
9. Synthèse du Bilan Diagnostic 46

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 48

1- Vision à long terme du développement de la commune 49

2. Stratégies à moyen termes (six prochaines années) 49

III- Les sources de financements 70

IV- La mise en œuvre du Programme Annuel d'Investissements et d'Actions 70

V- Le suivi évaluation de la mise en œuvre 71

Sigles et Abréviations

AG	Assemblée générale	**IDEN**	Inspection départementale de l'Éducation Nationale
APE	Association des Parents d'Élèves	**CM**	Conseil Municipal
ARD	Agence Régionale de Développement	**OCB**	Organisation Communautaire de Base
ARSD	Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie	**OG**	Objectif général
ASC	Agent de santé communautaire	**OG(x)OS(y)**	Objectif général x objectif spécifique y
ASC	Association sportive et culturelle	**ONG**	Organisation Non Gouvernementale
BCI	Budget consolidé d'investissement	**PACR - VFS**	Projet d'Appui aux Communautés rurales de la Vallée du Fleuve Sénégal
CEP	Commission Élargie de Planification	**PIL**	Plan d'Investissement Local
CGE	Comité de Gestion d'Établissement	**PNDL**	Programme National de Développement Local
CNCAS	Caisse Nationale de Crédits Agricoles	**POAS**	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
CPN	Consultation Prénatale	**PTF**	Partenaire Technique et Financier
CTR	Comité Technique Restreint	**PV**	Procès Verbal
ETL	Équipe Technique Locale	**RNA**	Régénération naturelle assistée
GIE	Groupement d'Intérêt économique	**SAED**	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
GPF	Groupement de Promotion Féminine	**STD**	Service Technique Déconcentré
GRN	Gestion des Ressources Naturelles	**TBS**	Taux Brut de Scolarisation
ICP	Infirmier Chef de poste	**UE**	Union Européenne

Liste des tableaux, des figures et des photos

Tableau 1 : Répartition de la population selon les quartiers

Tableau 2 : effectif de la population de la commune

Tableau 3 : Répartition de la population par classe d'âge

Tableau 4 : effectif des établissements préscolaires

Tableau 5 : effectif des écoles élémentaires

Tableau 6 : situation des ratios des écoles élémentaires

Tableau 7 : situation des commodités dans les écoles élémentaires

Tableau 8 : effectif de l'enseignement moyen

Tableau 9 : situation des ratios de l'enseignement moyen

Tableau 10 : effectif du lycée

Tableau 11 : effectif des Daaras

Tableau 12 : Situation des Bornes Fontaines publiques dans la Commune

Tableau 13 : Répartition cheptel

Tableau 14 : les commissions du CM

Tableau 15 : évolution du budget

Tableau 16 : origine des recettes budgétaires

Tableau 17 : Lecture annuel du PIL par objectifs ciblés/coûts

Tableau 18 : lecture du PIL par Axes stratégiques/coûts

Figure 1 : Carte de localisation de la commune

Figure 2 : Répartition des investissements par Axe

Photo 1 : cérémonie de lancement du PIC

Photo 2 : Séance de formation des animateurs locaux

Photo 3 : Station d'eau potable de Ross-Béthio

Photo 4 : Hôtel de ville de Ross-Béthio



PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I- Contexte et base légale
II- Les objectifs
III- Approche méthodologique

PIC DE ROSSO BETHIO 2011-2016

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I- **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le contexte de la décentralisation notamment à travers la loi 96-07 du 22 mars 1996, les collectivités locales sont responsabilisées dans neuf compétences parmi lesquelles la planification, dont le transfert est pleinement justifié par l'impérieuse nécessité de promouvoir un développement harmonieux des entités locales. Ainsi, par le biais du décret N° 96-1133 du 27 décembre 1996 relatif à la mise en œuvre de la compétence planification, les collectivités locales sont invitées à élaborer leur plan de développement local tous les six ans.

Dans le cadre du nouveau découpage administratif de la région de Saint-Louis, de nouvelles communes ont vu le jour à l'instar de Ross-Béthio récemment érigée en commune par décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008.

À cet effet, le Conseil Municipal de Ross-Béthio, élu au suffrage universel, est investi de la mission de « promouvoir le développement économique, social, éducatif, culturel, technique et scientifique de la collectivité». Il doit, à ce titre, conduire la réalisation d'un projet de territoire dont le Plan d'investissement Communal (PIC) constitue l'instrument opérationnel au cours des six années à venir.

C'est dans ce contexte précis que le Conseil Municipal de Ross-Béthio, en appui avec l'ARD de Saint-Louis s'est attelé à élaborer son premier Plan d'Investissement Communal (PIC) pour l'horizon temporel de 2011-2016.

De par sa démarche participative, le PIC demeure le cadre de référence pour harmoniser toutes les initiatives de développement entreprises au niveau de la commune. Dans le cadre d'un aménagement pertinent du territoire à travers la gestion durable des ressources naturelles, des patrimoines historiques et culturels, la prévention des risques et catastrophes naturels, la prise en compte du genre, etc., le PIC promeut la gouvernance locale participative, le développement économique local et l'atteinte des OMD dans l'accès aux services sociaux de qualité.

C'est la raison pour laquelle, de nos jours, plusieurs programmes de développement local font de l'existence de cet instrument, une conditionnalité pour l'éligibilité des collectivités territoriales.

1.1. Démarche méthodologique

La méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce Plan d'Investissement Local repose sur trois principes :

- une amélioration de la démarche participative pour consacrer l'appropriation du document par tous les acteurs, parties prenantes de la mise en œuvre ;
- le transfert d'un savoir-faire en matière de planification locale aux acteurs locaux (élus, services techniques, cadres locaux de concertation et personnes ressources) pour permettre à ces derniers de conduire eux-mêmes l'élaboration des futurs PIC et l'auto évaluation de leur développement ;
- la réhabilitation des élus dans leur fonction de décideur et de pilotage du Plan d'Investissement Communal (PIC), sans remettre en cause l'association tacite des populations et des partenaires dans le choix des projets pour faire du PIC, un cadre de référence articulé autour des programmes nationaux et régionaux et accepté par tous les acteurs.

Les ateliers de diagnostic et de planification documentés avec la présentation préalable des données, la responsabilisation des animateurs dans tout le processus d'élaboration du PIC, les séances de travail aux niveaux communal et des quartiers, ainsi que la validation et la priorisation des projets semblent prendre en compte les principales préoccupations citées précédemment.

Pour atteindre de tels objectifs, le processus déroulé a porté sur :

↪ **La mise en place d'un Équipe Technique Régionale (ETR) au niveau régional,** coordonnée par l'ARD, ayant pour rôles :

- la confection des outils de collecte et d'exploitation des données,
- la définition des attentes auprès de chacun des acteurs locaux,
- le recrutement d'un agent d'appui ayant au moins le niveau de la maîtrise,
- la réhabilitation à la planification des acteurs impliqués à l'élaboration du PIC,
- le pilotage des ateliers (cadrage, diagnostic et planification),
- la rédaction et la présentation du bilan diagnostic et du PIC devant les instances de validation technique et politique.

Cette ETR est composée des agents de l'ARD et des STD ciblés comme le Service régional de la Planification, le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Régional de l'Aménagement du Territoire, la Division Régionale de l'Hydraulique, l'Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie et l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts…

➥ La mise en place d'une Équipe Technique Locale (ETL), constituée de l'agent d'appui, et des animateurs locaux (un par zone)

Le chef de l'ETL, en plus de la collecte des données de seconde main, est chargé de la formation des animateurs et de la supervision de tous les travaux de terrain (mise en place des cadres de concertation locaux, enquêtes-ménages, correction et transmission des questionnaires à l'ETR et préparation des ateliers (cadrage, diagnostic et planification).

Le chef de l'ETL participe aux ateliers d'analyse des données et de rédaction du PIC, organisés au niveau régional.

➥ Le processus d'élaboration du PIC peut être structuré en huit (08) grandes étapes

1- la préparation
2- l'atelier de lancement,
3- la mise en place des cadres de concertation locaux,
4- les enquêtes villages et l'exploitation des données,
5- le cadrage,
6- la rédaction et la restitution du bilan diagnostic,
7- la planification et la validation,
8- la finalisation du PIC et sa restitution au CM en vue de son adoption.

1.1.1. La préparation

Après la décision d'élaboration du PIC prise en session du CM, les préalables et activités suivants ont été menés avec l'appui de l'ARD et des Services techniques :

- la mobilisation du budget auprès du PNDL,
- l'institution d'une Commission Élargie de Planification (CEP) par arrêté du Maire,
- la proposition du projet de termes de référence du PIC par l'ARD,
- le recrutement de l'agent d'appui par l'ARD,

- la mise en place de l'ETR,



Photo 2 : Séance de formation des animateurs locaux

- la confection des outils de collecte et de traitement des données quantitatives et qualitatives,
- l'élaboration d'un chronogramme détaillé de réalisation du PIC par ETR,
- l'organisation de l'atelier d'habilitation (ETR, élus, agent d'appui, partenaires),
- la sélection des animateurs de quartier par le Conseil et l'ARD.

1.1.2. L'atelier de lancement



Photo 1 : Cérémonie de lancement du PIC

Moment solennel d'information et de sensibilisation des acteurs locaux, l'atelier de lancement du PIC constitue l'occasion idéale pour toutes les parties prenantes d'échanger et de partager sur plusieurs aspects relatifs au PIC notamment, la démarche méthodologique, le rappel des attentes à l'endroit des populations, des animateurs, des élus et membres de la CEP, l'adoption du chronogramme d'élaboration du PIC, etc. Sous la haute présidence du Préfet de Dagana, M. Sané, l'atelier de lancement du PIC de Ross-Béthio s'est tenu le 08 décembre 2010 dans les locaux de la Mairie de Ross-Béthio. Il a vu la participation de tous les acteurs institutionnels et communautaires notamment : les élus et leaders locaux, les représentants des services techniques déconcentrés, les partenaires techniques et financiers, la société civile, etc. Cette séance était publique et tout le monde avait droit à la parole.

1.1.3. La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL)

Après une bonne formation théorique et pratique des animateurs par l'agent d'appui, ces derniers en collaboration avec la CEP, ont participé à la redynamisation des conseils de

quartier. Les produits de ce travail ont été le diagramme de Venn par quartier, le répertoire des OCB, les Procès-verbaux de l'installation des CQ avec les membres du bureau et leurs coordonnées (téléphone, mail, etc.).

1.1.4. Les enquêtes ménages et l'exploitation des données

Après une seconde formation théorique et pratique, les animateurs ont administré les questionnaires élaborés par l'ETR au niveau de tous les ménages de la commune.

Pendant la même période, l'agent d'appui résidant dans la commune s'occupait de la collecte des données de seconde main auprès de la commune, des services techniques, des organisations professionnelles, des unités de production, des personnes ressources, etc.

Après la collecte des données d'enquêtes ménages et de seconde main, une équipe de saisie et de traitement des données a été à l'œuvre au niveau de l'ARD sous la coordination du responsable de la Division suivi-évaluation de l'ARD.

1.1.5. Le cadrage

Après exploitation des enquêtes ménages par l'ETR, une situation de référence de la commune a été obtenue sous forme de chiffres mais des questions sont restées pendantes. C'est à partir de ce moment qu'intervint le cadrage.

Le cadrage qui constitue une innovation importante par rapport aux procédés classiques, est un moment de partage et de validation des données quantitatives, d'une part, et, d'autre part, de collecte de données qualitatives pour étayer l'analyse des statistiques et compléter les besoins en informations traduits dans les grilles sectorielles préparées par l'ETR.

Le cadrage doit permettre une analyse complète de l'ensemble des secteurs abordés dans le bilan diagnostic : la description, l'appréciation des performances, les infrastructures d'appui, les acteurs, les contraintes, les solutions préconisées, les partenaires, les projets en vue, les atouts et opportunités, l'ambition des acteurs, les menaces, etc.

Après l'atelier de cadrage, l'agent d'appui s'est mis immédiatement à la rédaction des chapitres du bilan diagnostic.

1.1.6. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic

Après la rédaction du bilan diagnostic par l'agent d'appui, il a été effectué :

- la validation d'un sommaire du bilan diagnostic,
- l'intégration des chapitres traités,
- la lecture, la correction des coquilles et la reformulation de phrases,
- la rédaction de parties manquantes,
- la préparation de la restitution du bilan diagnostic.

1.1.7. La planification

Pour impliquer les populations et laisser le CM assurer ses prérogatives de décider des projets de son territoire, la planification a été axée sur un processus à deux niveaux : l'échelle quartiers et le niveau communal.

1.1.7.1. Avec les populations

La planification avec les populations s'est déroulée au niveau des quartiers réunissant les conseillers de quartier et les acteurs communautaires. À ce niveau, il convient de souligner que certains quartiers ont été regroupés du fait qu'ils présentaient des caractéristiques socio-économiques et physiques relativement homogènes. C'est à cet effet que quatre (4) ateliers de partage et de validation des données, suivis de l'identification des projets de quartiers ont été menés par la CEP et les animateurs de quartier sous la supervision de l'agent d'appui.

1.1.7.2. Avec le Conseil élargi à la CEP

Après une revue des indicateurs cibles, la situation de la commune et des quartiers est rappelée pour chaque résultat, suivie des projets proposés.

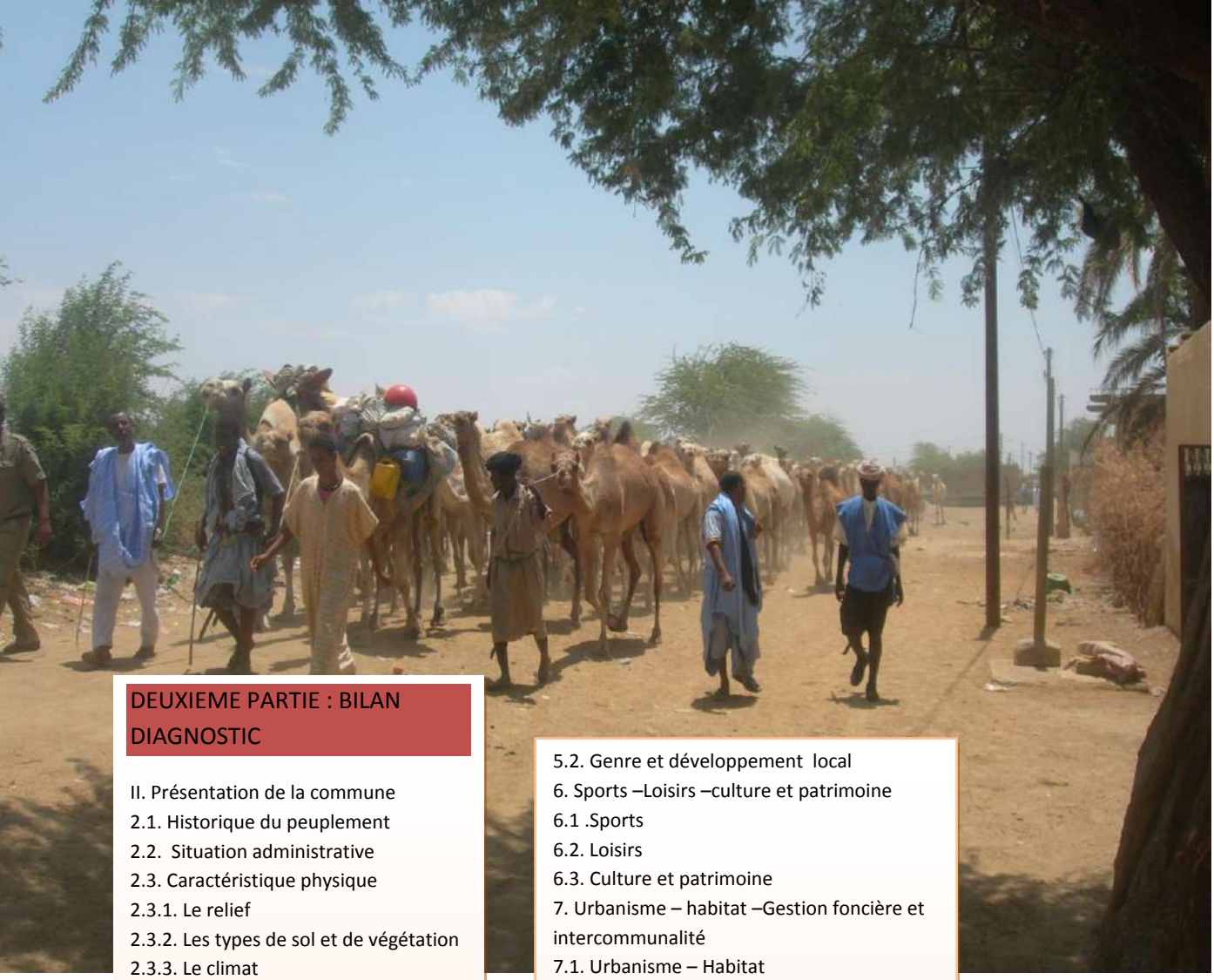
Avec les éclairages des services techniques si nécessaires, le conseil tenant compte de ses possibilités propres et opportunités diverses, se fixe des performances et procède au choix des projets et de leur programmation sur l'échéance du plan.

Cette façon de procéder qui épouse parfaitement la gestion accès aux résultats, tient à placer le CM dans sa fonction d'exécutif local.

1.1.8. La finalisation et la restitution du PIC pour son adoption

La finalisation et la restitution du PIC au CM pour adoption se sont réalisées quelques jours après l'atelier de sélection et de priorisation des projets et s'en est suivi le tirage en quelques exemplaires du PIC et des plans de Communication (PC) et de Renforcement des Capacités des acteurs locaux (PRC) au profit des acteurs locaux et des partenaires.

En définitive, la philosophie sous-tendue par la démarche de l'élaboration des PIC qui s'appuie dorénavant sur une démarche de planification participative et itérative apporte des réponses aux limites jusqu'ici constatées dans l'élaboration des documents de planification locale à savoir : le populisme dans les ateliers, le manque d'appropriation et l'ancrage institutionnel du PIC même par le CM, le déficit d'expertise et de connaissance dans l'exercice de planification.



DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

II. Présentation de la commune
2.1. Historique du peuplement
2.2. Situation administrative
2.3. Caractéristique physique
2.3.1. Le relief
2.3.2. Les types de sol et de végétation
2.3.3. Le climat
2.3.4. Les ressources hydriques
3. Le profil démographique
3.1. Effectif de la population
3.2. Structure de la population
4. Accès aux services sociaux
4.1. Education et formation
4.1.1. Le préscolaire
4.1.2. L'enseignement élémentaire
4.1.3 .L'enseignement Moyen
4.1.4. L'enseignement arabo-coranique
4.1.5 .L'alphabétisation
4.1.6. La formation professionnelle
4.1.7. Les partenaires de la commune
4.2. La santé
4.3. Hydraulique et Assainissement
4.3.1. Hydraulique
4.3.2. Assainissement
5. Action sociale –genre et développement
5.1.Action sociale
5.2. Genre et développement local
6. Sports –Loisirs –culture et patrimoine
6.1 .Sports
6.2. Loisirs
6.3. Culture et patrimoine
7. Urbanisme – habitat –Gestion foncière et intercommunalité
7.1. Urbanisme – Habitat
7.2. Gestion foncière et intercommunalité
7.3. Gestion des ressources naturelles
8 .ECONOMIE LOCALE
8.1. Profil historique de l'économie
8.2 .Les secteurs productifs
8.2.1. L'agriculture
8.2.2. L'élevage
8.2.3. La pêche
8.3. Le secteur informel
8.3.1. Le commerce
8.3.2. L'artisanat et PME
8.3.3. Le transport
8.4. Le secteur d'appui à la production
8.4.1. Le désenclavement
9. Les acteurs locaux
9.1.Le conseil municipal
9.1.1. Diagnostic de conseil municipal
9.1.2.Les capacités institutionnelles du CM
9.Les partenaires du CM
10.Synthése du bilan diagnostic

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

Présentation de la commune

2.1. Historique du peuplement

L'histoire du village de Ross-Béthio est intimement liée à l'histoire du royaume du Waalo d'une part, et d'autre part, à l'histoire de la mise en valeur agricole du Delta du fleuve Sénégal.

En effet, selon les témoignages recueillis et les documents consultés, le terroir actuel de Ross-Béthio faisait partie d'une importante province du royaume du Waalo ayant une position stratégique puisqu'étant frontalier avec le royaume guerrier du Cayor, le comptoir français de Saint-Louis et le territoire des tribus mauritaniennes du Trarza.

Dans ce contexte, la création du village de Ross-Béthio, n'a été effective que grâce à une succession d'événements qui se sont produits, et dont le catalyseur fut le Beetyo Malixuri DIOP. Ce dernier a joué un rôle déterminant dans la défense du royaume, face aux envahisseurs maures du Trarza, et aux colons français, ce qui lui a valu une place de choix dans le royaume.

Toutefois, le Beetyo Malixuri DIOP, qui était le frère de la Iinguère Aram Bakar la reine mère, ne pouvant accéder au trône du Waalo de par sa naissance, va se servir de son neveu le prince Yerim Mbanyk Aram Bakar Mbodj, pour tenter en 1673 de détrôner le Brak. C'était le début d'un long périple, qui allait d'abord commencer par un échec qui conduisit à l'exil de l'oncle et du neveu, avant leur retour triomphal avec le concours des forces françaises.

L'avènement du prince Yerrim Mbanyk au pouvoir, consacra une nouvelle ère pour le Beetyo Malixuri DIOP qui en profita pour demander l'autonomie de la province. Mais, ce "mariage d'amour et de raison" entre l'oncle et le neveu ne va pas durer longtemps. Le Beetyo Malixuli DIOP, voulant vaille que vaille être Brak du Waalo, malgré sa non-appartenance à la famille régnante des MBODJ, va se soulever contre son neveu qui ne dut son salut qu'au soutien in-extrémis des Maures du Trarza Alichandora, mais surtout des forces françaises qui mirent 'fin à la rébellion du Beetyo Malixuri Diop. Le successeur de ce dernier, le Beetyo Sakura, tentera de poursuivre son œuvre, mais dut baisser les bras devant l'annexion complète du Waalo par les forces françaises. Il quitta alors son quartier général de Ndombo, pour aller s'établir près du village de Ross. Le rapprochement de cette localité de Ross avec la demeure du Beetyo Sakura, finit par donner le nom de Ross-Béthio qui fut créé vers 1820 et englobe les deux bourgades.

Le peuplement de la localité, même s'il remonte au Waalo traditionnel, a connu son essor au lendemain de la mise en valeur des terres du Delta. En effet, le terroir enregistra l'arrivée de plusieurs vagues migratoires, qui vont s'y succéder à la faveur du développement de l'activité agricole, principalement de la riziculture, et ainsi conférer au village une nouvelle configuration.

2.2. Situation administrative et géographique

Créée en 2008 par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008, la commune de Ross-Béthio est située sur la Route Nationale 2 (RN2) à 50 km de l'Est de la commune de Saint-Louis, dans le département de Dagana. Ses limites sont ainsi définies dans le décret :

- Au Nord par le village de Odabé Nawar 2
- Au Sud par le village de Odabé Ndity
- À l'Est par le village de Raïnabé 1
- À l'Ouest par le village de Thilène

Les villages de Raïnabé 1, Odabé Ndity, Odabé Nawar 2, Ouroulbé Bégaye et Ndioross sont inclus dans le périmètre communal et sont devenus, par conséquent, des quartiers de la commune.

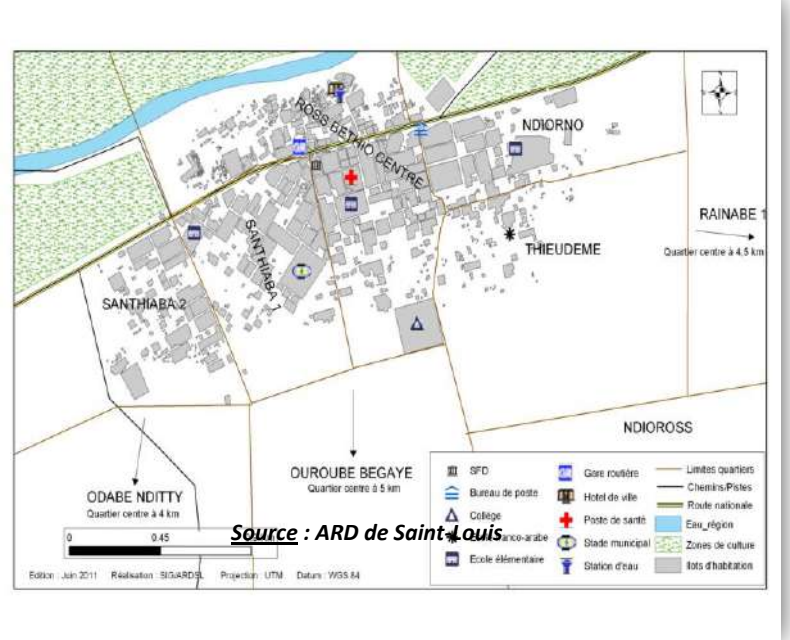
L'inclusion de ces villages dans le périmètre communal offre à Ross Béthio, une superficie estimée à 122 km² posant ainsi un réel problème de précision de ses limites réelles. Mais également justifie la faiblesse de la densité de sa population qui est de 75 habitants / km², bien qu'elle soit une des rares nouvelles communes ayant enregistré une taille de population aussi importante : 9 250 habitants (source enquêtes ménage PIC ARD/SL). Cette population est inégalement répartie dans l'espace communal car seuls les quartiers issus du village originel ont des effectifs qui dépassent 1 000 habitants.

Tableau 1 : Répartition de la population selon les quartiers

QUARTIER	POP	%
ROSS-BETHIO CENTRE	2405	26%
SANTHIABA 2	1570	17%
SANTHIABA 1	1385	15%
NDIORNO	1012	11%
THIEUDEME	881	10%
Odabé Nawar 2	570	6%
RAYNABE 1	496	5%
ODABE NDITTY	366	4%
NDIOROSS	319	3%
OUROULBE BEGAYE	245	3%
TOTAL	9249	100%

Source : enquêtes ménages PIC Ross-Béthio, 2011

<u>Figure 1</u> : Carte de localisation de la commune



<u>Source</u> : ARD de Saint-Louis

2.3. Caractéristiques physiques

2.3.1. Le relief

L'évolution géomorphologique de la commune de Ross-Béthio laisse apparaître deux zones distinctes en fonction de leur emplacement par rapport au Goromp Lampsar (affluent du fleuve Sénégal) : la zone Walo et la zone Diéri. Le Walo, plus proche du Goromp Lampsar, est constitué pour sa plus grande partie de zones inondables et agricoles et le Diéri, plus éloigné du Goromp Lampsar est voué à l'élevage et à l'agriculture sous pluies.

2.3.2. Les types de sol et la végétation

Les types de sols de la commune résultent de la configuration naturelle des deux zones écologiques à savoir le Walo et le Diéri.

En effet, le Walo renferme des terres humides propices à la culture irriguée. Ces terres sont plus ou moins argileux, d'origine alluvionnaire, classés en fonction de leur situation par rapport aux crues et aux fréquences d'inondations : *Hollaldé, Falo, Fondé*. Une bonne partie de ces terres sont pour la plupart des sols halomorphes contenant des sels solubles.

Le Diéri renferme des sols sablonneux à 85 % (Dior), plus ou moins dégradés, mais encore aptes aux cultures sous pluies notamment le maraîchage. Ces sols fins et légers sont aptes à la culture du mil, de l'arachide, du niébé, des cultures maraîchères et de l'arboriculture.

Les formations végétales sont dominées par quelques acacias (*acacia nilotica* ou « gonakiers », *acacia radiana*ou « kadd » et acacia albida ou « seng »), le *tamarensis senegalensis* (ngéthie) et des mangroves. D'autres végétaux herbacés comme les vétivers, les peuplements de Typha se rencontrent aussi dans les *Hollaldé*.

2.3.3. Le climat

Le climat, de type sahélien tropical, est caractérisé par :

- Deux types de vent : l'Alizé frais et humide de novembre à février et l'Harmattan, vent continental chaud et sec de mars à juin ;
- Des températures moyennes annuelles élevées et relativement constantes avec cependant l'influence adoucissante des alizés maritimes ;
- Une pluviométrie faible et irrégulière. Sur les 10 dernières années, la moyenne pluviométrique est d'environ 150 millimètres. La saison des pluies dure 03 mois (de juillet à septembre) et une saison sèche qui dure 09 mois (octobre-juin).

2.3.4. Les ressources hydriques

Le Goromp Lampsar est la principale ressource hydrique de la commune. Cependant, on y trouve également plusieurs mares temporaires à faible capacité de rétention qui se manifestent surtout pendant l'hivernage (Mame Makane, Mame Birahim, Weydou Sarène, Weydou Ndiobo, etc.).

3. Le profil démographique

3.1. Effectif de la population

Tableau 2 : effectif de la population de la commune

Données	Année 2011	Taux (en %)
Nombre de ménages	998	
Masculin	4775	51,62
Féminin	4475	48,38
Population totale	9250	100

Source : enquêtes ménages PIC Ross-Béthio, 2011

D'après les résultats de l'enquête auprès des ménages, la population totale de la commune de Ross-Béthio s'élève à 9250 habitants avec une petite domination des hommes 4775 (soit 51, 62 %) par rapport aux femmes 4475 (soit 48, 38 %).

3.2. Structure de la population

La structure de la population laisse apparaître une population très jeune. En effet, les moins de 35 ans représentent 78 % de la population avec 38 % pour la classe d'âge des enfants (0-14 ans). Les femmes en état de procréer (15-49) sont évaluées à 2361 soit 26% de la population totale et 52 % de la population féminine. La prise en compte de ce taux élevé des jeunes et des

femmes constitue un atout considérable pour la commune en vue de promouvoir son développement socioéconomique notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Quant aux adultes (36-59 ans), ils représentent 17 % de la population totale contre 5 % pour les personnes âgées.

Par ailleurs, la commune se caractérise par sa diversité ethnique. Les principales ethnies qu'on y rencontre sont les Wolofs (45 %), les Peuls (40 %), les Maures (10 %), les Sérères (1 %) et autres (3 %). Elle connait une évolution démographique importante du fait des opportunités socioéconomiques offertes par l'agriculture qui demeure la principale activité occupant 62 % de la population active. Les autres activités socioprofessionnelles pratiquées dans la commune sont l'élevage (14 %), le commerce (10 %) et le transport (9 %). À ce niveau, il faut également souligner que la pluriactivité reste développée dans la commune en ce sens que certaines populations alternent souvent plus de deux activités.

Tableau 3 : Répartition de la population par classe d'âge

Groupes d'âge	M	F	Effectif	Taux (en %)
Enfants (0-14)	1852	1706	3558	38%
Jeunes (15-35)	1817	1850	3667	40%
Adules (36-59)	861	728	1589	17%
Ainés (+ de 60)	245	191	436	5%
Population totale			**9250**	**100%**
Femmes en âge de procréer (15-49)	total	2361	total	26%

***Source** : enquête ménages, PIC Ross-Béthio, 2011*

4. Accès aux services sociaux de base

4.1. Éducation et Formation

Du fait de l'importance que revêtent l'éducation et la formation dans la dynamique de valorisation des ressources humaines, la commune dispose de tous les ordres d'enseignement, de la petite enfance au secondaire en passant par l'élémentaire, le moyen et la formation professionnelle.

4.1.1. Le préscolaire

L'éducation préscolaire concerne les enfants de 3 à 6 ans. La commune est dotée de trois établissements préscolaires dont une case des tout-petits et une garderie d'enfants à Ross-Béthio centre ainsi qu'un Centre d'Éveil Communautaire (CEC) au quartier de Ndiorno. Cette situation témoigne d'une répartition inégale des infrastructures préscolaires dans la commune et pose le problème d'accès pour les enfants qui résident dans les autres quartiers.

Tableau 4 : effectif des établissements préscolaires

Établissement	Nb Section	Effectif fille	Garçon	Effectif Total
CTP	3	83	57	140
CEC de Ndiorno	1	15	25	40
Garderie communautaire Keur Moussa	3	40	17	57
TOTAL	**7**	**138**	**99**	**237**

Source : enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

En outre, il faut souligner que la case des tout-petits est en cours de construction. Elle est logée dans un abri provisoire au sein du Centre Départemental d'Assistance et de promotion Féminine (CDAF) et compte 22 tables-bancs jugées trop insuffisantes. C'est d'ailleurs ce qui limite sa capacité d'accueil. Hormis l'existence d'un bloc administratif, la CTP jouit des commodités du CDAF (eau, toilette, électricité). Un comité de gestion fonctionnant avec ses propres moyens modestes s'occupe de la CTP. La garderie communautaire Keur Moussa est composée de deux salles de classe avec 60 chaises et 30 tables-bancs. Quant au CEC de Ndiorno, il n'y a aucune chaise ni de tables-bancs. Les enfants s'assoient sur des nattes pour étudier.

4.1.2. L'enseignement élémentaire

4.1.2.1. Situation des infrastructures et de l'accès

La commune de Ross-Béthio compte 7 établissements élémentaires, 43 salles de classes pour tous les niveaux confondus (du CI au CM2) dont 12 abris provisoires. La population scolarisée est de 1795 enfants pour une population scolarisable (7-14 ans) estimée à 1968, soit un TBS de

Tableau 5 : effectif des écoles élémentaires

Établissement	EFFECTIFS		
	Effectif Fille	Effectif Garçon	TOTAL
Ross-Béthio 1	308	373	**681**
Ndiorno	218	237	**455**
Odabé Nawar 2	44	10	**54**
Ndatou	37	6	**43**
Ouroulbé Bégaye	22	10	**32**
Santhiaba 1	223	245	**468**
Raynabé 1	29	33	**62**
TOTAL	**881**	**914**	**1795**
TAUX	**49%**	**51%**	**100%**

Source : Enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

91 %. Le rapport de masculinité est de 51% (914 garçons contre 881 filles).

4.1.2.2. Situation de la qualité

D'une manière générale, l'ensemble des écoles de la commune font face à des problèmes d'équipements de qualité et en quantité. Le ratio élèves/classes est en moyenne 42 avec un sureffectif noté à l'école élémentaire de Ross-Béthio centre estimé à 57 élèves par classe. Le ratio élèves/table-banc est également élevé (3 élèves pour une table-banc). Ce qui témoigne d'un déficit de 302 tables-bancs au niveau de l'enseignement élémentaire. En outre, d'autres insuffisances se situent au niveau des commodités devant mettre les élèves dans les conditions idoines pour étudier. Il s'agit de l'eau, l'électricité, les toilettes, les murs de clôture ou encore des plantations d'arbres comme en témoigne les tableaux 6 et 7.

Ainsi, 4 écoles sur 7 ont des latrines fonctionnelles ; 3/7 sont clôturés mais dans un état de délabrement avancé ; 3/7 ont accès à l'eau ; 2/7 à l'électricité et 2/7 ont des plantations d'arbre. Cela justifie que le niveau de la qualité de l'éducation nécessite des améliorations. En plus de la pauvreté des ménages, la situation de la qualité de l'éducation peut être un des facteurs explicatifs du fort taux de déperdition scolaire estimé à 12 % du fait que les élèves ne sont pas mis dans de bonnes conditions.

Tableau 6 : situation des ratios des écoles élémentaires

Établissement	NB Salle de classe	Nb classes péd	NB TB	Effectif	Ratio Élève/TB	Ratio Élève/Classe	Ratio Cours/Classe
Ross-Béthio 1	12	12	234	681	2,9	57	1,0
Ndiorno	12	12	153	455	3,0	38	1,0
Odabé Nawar 2	3	3	31	54	1,7	18	1,0
Ndatou	1	1	23	43	1,9	43	1,0
Ouroulbé Bégaye	1	2	15	32	2,1	32	2,0
Santhiaba 2	11	6	112	468	4,2	43	0,5
Raynabé 1	3	3	27	62	2,3	21	1,0
Total	**43**	**39**	**595**	**1795**	**3,0**	**42**	**0,9**

Source : Enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

Tableau 7 : situation des commodités dans les écoles élémentaires

Établissement	Nb Abri Provisoire	Eau	Clôture	Électricité	Plantation arbres	Latrines	Bloc Administratif
Ross-Béthio 1	0	1	1	1	1	1	1
Ndiorno	3	1	1	0	1	1	0
Odabé Nawar 2	1	0	0	0	0	1	1
Ndatou	1	0	0	0	0	0	0
Ouroulbé Bégaye	1	0	0	0	0	0	1
Santhiaba 2	5	1	1	1	0	1	1
Raynabé 1	0	0	0	0	0	0	0
Total	**11**	**3**	**3**	**2**	**2**	**4**	**4**

***Source* : Enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011**

4.1.2.3. Situation de la gestion

On note dans tous les quartiers ayant une école élémentaire, l'existence d'une association des parents d'élève qui assure parfois le rôle de comité de gestion. Dans leur globalité, les APE sont fonctionnelles et leurs activités tournent autour de l'entretien de l'école, de la réception des fournitures scolaires, de la collecte des cotisations, de la gestion des fonds, de la construction d'abris provisoires, de la réparation des matériels.

Cependant, cette fonctionnalité est à relativiser pour certains comités de gestion. C'est la raison pour laquelle, le renforcement des capacités des membres des comités de gestion dans les domaines de la gestion administrative et financière devient une nécessité impérieuse.

4.1.3. L'enseignement moyen et secondaire

En ce qui concerne l'enseignement moyen, la commune de Ross-Béthio compte deux collèges : l'un est public et l'autre privé. La population scolarisée s'élève à 1396 avec un taux de masculinité de 52 %. Au niveau moyen, on compte 20 salles de classes dont 4 abris provisoires avec une très large disparité entre les collèges public et privé. Le ratio élève/classes est en moyenne 49 élèves par classe ; le ratio élèves/table-banc tourne autour de 3 à 4 en moyenne et le ratio élève/manuel 2 élèves par manuel.

Tableau 8 : effectif de l'enseignement moyen

Établissement	EFFECTIFS		
	Effectif Fille	Effectif Garçon	TOTAL
CEM Imam Mbaye Sèye	449	492	**941**
Collège privé El H. Malick Sy	218	237	**455**
TOTAL	**667**	**729**	**1396**
TAUX	37%	41%	78%

***Source* : enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011**

Le CEM a accès à l'eau et à l'électricité et dispose d'une clôture (en grillage), de latrines, de bloc administratif. Néanmoins, il n'a pas de salle informatique, ni de bibliothèque. Le collège privé dispose de toutes ses commodités sauf du bloc administratif.

Tableau 9 : situation des ratios de l'enseignement moyen

Établissement	NB Salle de classe	Nb classes péd	NB TB	Effectif	Ratio Élève/TB	Ratio Élève/Classe	Ratio Cours/Classe
CEM Imam Mbaye Seye	17	4	294	941	3	55	0,2
Collège El H Malick Sy	3	3	32	40	1	13	1,0
Total	**20**	**7**	**326**	**981**	**3**	**49**	**0,4**

Source : enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

Les collèges ont chacun un comité de gestion qui s'occupe de la gestion financière, de l'entretien et de l'achat de matériels didactiques.

La commune dispose également d'un lycée en construction comptant 426 élèves avec un taux de masculinité de 60%. La plupart des cours du lycée se font dans le CEM et l'école élémentaire parce que le lycée ne dispose pas encore de classes en nombre suffisant. En matière d'équipements, le lycée est confronte à d'énormes insuffisances. En effet, il souffre d'un déficit de 90 tables-bancs environ. Le ratio élève/classes est en moyenne 36. Par contre, le lycée bénéficie d'un comité de gestion dynamique.

Tableau 10 : effectif du lycée

Niveau	Effectifs		
	Effectif Fille	Effectif Garçon	TOTAL
seconde	95	135	**230**
première	32	56	**88**
Terminale	45	63	**108**
TOTAL	172	254	**426**
TAUX	**40%**	**60%**	**45%**

Source : enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

FORCES/OPPORTUNITES	FAIBLESSES/CONTRAINTES
- Taux de réussite élevé (environ 91%) - Organisation des prix d'excellence pour les élèves - Existence de tous les ordres d'enseignement - Existence de partenaires - Partenariat entre les écoles et l'équipe médicale (comité de lutte contre la bilharziose) - Manifestations d'intérêt de la commune (fournitures scolaires, mallettes pédagogiques, etc.)	- Absence de bibliothèque et de salle informatique - Insuffisance des salles de classes et de tables bancs - Taux de déperdition de l'élémentaire élevé - Insécurité de certains établissements (absence de clôture ou en état de délabrement total, etc.) - État inachevé du lycée

4.1.4. L'enseignement arabo-coranique

La commune compte 23 Daaras dont 6 modernes qui alternent les régimes internat et externat. L'effectif des daaras est estimé à 1610 individus dont la plupart viennent des autres localités environnantes. Ce nombre pléthorique témoigne de l'importance accordée à ce type d'enseignement surtout pour les enfants qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école. Malgré cela, les daaras se trouvent empêtrés dans des conditions difficiles parce que ne disposant pas de classes et de tables-bancs, ni de blocs sanitaires encore moins de l'électricité ou de l'eau. En outre, les enseignements sont donnés dans des hangars ou en plein air.

4.1.5. L'alphabétisation

Le taux d'analphabétisme est relativement important dans la commune (37%) mais il se trouve en deçà de la moyenne départementale (59,3%). Néanmoins, sur la population analphabète on notre une forte représentativité des femmes analphabètes (63%).

La commune de Ross-Béthio ne dispose pas de centre d'alphabétisation mais des cours d'alphabétisation sont dispensés à l'endroit des femmes au niveau du CDAF.

4.1.6. La formation professionnelle

Le CDAF (Centre Départemental d'Assistance et de promotion des Femmes) Ndatté Yalla est le seul centre de formation professionnelle qui se trouve dans la commune. Il est composé de 3 classes avec trois niveaux regroupant chacun 15 filles.

Plusieurs matières y sont enseignées : cuisine, accueil, informatique, sérigraphie, teinture, couture. Le CDAF dispose de toutes les commodités (eau, électricité, toilettes, blocs administratifs, clôture, plantation d'arbres, etc.). Les modalités d'adhésion sont à la portée de la population : 5 000 FCFA pour l'inscription et 2 000 FCFA la mensualité.

Cependant, le CDAF peine à dérouler de manière efficiente ses activités à cause d'une insuffisance de matériels et d'équipements. En outre, il y a également un réel problème quant à l'accompagnement dans l'insertion professionnelle des jeunes sortantes parce que ces dernières ne bénéficient pas de mesures de suivi.

4.1.7. Les partenaires de la commune dans le secteur de l'éducation et la formation

La commune par le biais de la commission éducation manifeste beaucoup d'intérêt dans le secteur de l'éducation et de la formation à travers notamment la distribution de fournitures scolaires, la réhabilitation des classes, le paiement de l'eau, etc.

En outre, la commune bénéficie de la présence de plusieurs partenaires dont les plus en vue sont :

- PLAN/Sénégal qui s'active dans la construction de salles de classes, de clôtures, de latrines, l'adduction d'eau, le reboisement, l'assainissement, les visites médicales, la dotation en équipement et fournitures scolaires, etc.
- La Fondation Paul Gérin Lajoie qui s'active dans l'organisation de concours et de bourses pour les meilleurs élèves ;
- L'USAID appuie le secteur par l'octroi de fournitures scolaires, la construction d'abris dans les Daaras ;
- La Fondation SONATEL qui œuvre dans l'électrification ;

Enseignements pour le sous-secteur Éducation et Formation

- *Existence de tous les ordres d'enseignement (préscolaire, élémentaire, moyen, secondaire et formation professionnelle) qui riment avec un déficit d'infrastructures ;*
- *Une forte demande pour le préscolaire malgré des acquis considérables (3 établissements)*
- *Des efforts à faire pour parachever la construction du lycée et la modernisation de l'enseignement arabo-coranique.*

4.2. Santé

4.2.1. Situation de l'accès

La commune dispose d'un poste de santé doté d'une maternité et d'une case de santé non fonctionnelle. Si l'on se place sur les normes de l'OMS : un poste de santé pour 10 000 habitants ; nous pouvons en déduire que la couverture sanitaire est atteinte dans la commune de Ross-Béthio. Par contre, ce taux d'accès est à relativiser car la commune polarise d'autres localités (quelques villages des communautés rurales de Diama, de Ronkh et de Gnith), en matière d'infrastructures sanitaires et le personnel est insuffisant. De plus la case de santé n'est plus fonctionnelle.

4.2.2. Situation de la qualité

Le poste de santé comprend un Infirmier Chef de Poste (ICP), une sage-femme d'État, deux matrones, deux ASC (Agents de Santé Communautaire) et un ECS. Il dispose également de toutes les commodités notamment l'accès à l'eau, à l'électricité, des latrines mais aussi d'un mur de clôture en situation de délabrement avancé.

- Les infrastructures sanitaires sont composées de : deux ambulances fonctionnelles, une salle pharmacie, une salle de dépôts médicaments, une salle d'injection, une salle de pansement, une salle d'observation, une salle de garde, deux salles pour suite de couche, deux bureaux (ICP et sage-femme), le logement de l'ICP mais le nombre de lits est insuffisant (2 lits).
- **Bilan épidémiologique**

Les principales maladies qu'on rencontre dans la commune sont la bilharziose urinaire et intestinale, les infections respiratoires (bronchite, asthme), la diarrhée, les dermatoses, l'hypertension artérielle et peu de paludisme.

4.2.3. Situation de la gestion

La gestion de la santé au niveau de la commune est assurée par deux comités : un comité de santé et un comité de gestion.

- **Comité de santé (CS)**

Composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, le comité de santé fonctionne en cogestion entre les membres du bureau et l'ICP. Le CS gère les tickets, l'achat et la vente des médicaments, fixe les prix en se basant sur une fourchette déterminée au niveau national. Les recettes de ces ventes sont déposées au niveau d'un compte CMS. Il recrute le personnel communautaire, a charge leurs motivations, participe à l'élaboration des plans d'action en matière de santé. Il effectue des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale. Le bureau du CS se réunit chaque mois pour évaluer les recettes et les dépenses, en assemblée générale avec la population chaque 6 mois et en assemblée générale extraordinaire en cas de problème ponctuel.

- **Comité de gestion**

Le comité de gestion supervise et contrôle les travaux du comité de santé. En plus, il prend en charge certains aspects financiers jugés pesants pour le CS. Le bureau dont le président est le Maire, se réunit chaque trimestre.

S'agissant de la gestion des déchets biomédicaux, les aiguilles sont mises dans une fosse (existence de coupe aiguilles), les seringues dans une boîte de sécurité et acheminées au centre

de santé de Richard-Toll où elles seront incinérées. Les autres ordures sont déposées dans une fosse pour être ensuite brûlées.

4.2.4. Les partenaires

Les principaux partenaires de la commune en matière de santé sont :

PLAN/Sénégal qui a construit le poste en 1998 et a octroyé au poste de santé sa première ambulance qui malheureusement n'est plus fonctionnelle. En outre, Plan/Sénégal s'active également dans la formation en nutrition, la sensibilisation pour la lutte contre la tuberculose, le paludisme, le déparasitage, etc. Il organise aussi des consultations et traitements en masse, offre des moustiquaires, et participe au recyclage des matrones.

PNIR a réalisé la réhabilitation de la toiture du poste en 2003 ; **L'ONG ESPOIR SANTE** a pris en charge la construction de salles, la climatisation, la dotation de fournitures en médicaments, le traitement en masse contre la bilharziose, l'entretien de l'ambulance, la formation de relais.

La SAED épaule le poste de santé en période de campagne en leur donnant une voiture et chauffeur, plus 20 litres de carburant. Pendant cette même période de campagne, l'**ASESCAW** a donné aussi une voiture au poste de santé. Le **CMS** offre un budget annuel de 50 000F et les Natifs de Ross-Béthio ainsi que l'État à travers le District ont octroyé chacun une ambulance au poste de santé.

Le CM manifeste beaucoup d'intérêt pour la santé. En effet, avec le fonds de dotation, il contribue annuellement pour une valeur d'un million en médicaments. De plus, il a financé le réseau d'adduction d'eau potable du poste de santé, leur a doté d'une voiture avec un bon de carburant de 70 litres en campagne de vaccination et a pris en charge les motivations du chauffeur et du personnel communautaire.

Forces/Opportunités	Faiblesses/Contraintes
- Existence de 2 Ambulances fonctionnelles - Existence d'ICP expérimenté en dispositif intra-utérin - Existence du comité de lutte contre la bilharziose au niveau des écoles - Dynamismes des acteurs (association des diabétiques, comité de santé, comité de gestion) - Programmes en matière de santé (vaccination, planification familiale)	- Plateau technique faible (analyse et échographie à Saint Louis) - Insuffisance de personnel qualifié - Fréquence de la bilharziose - Insuffisance des lits - Éloignement du poste de santé par rapport à certains quartiers - Inaccessibilité de l'eau au niveau des salles - Problèmes d'inondation pendant l'hivernage

Enseignements

- *La santé reste caractérisé par : un plateau technique faible avec un déficit de personnels qualifiés ;*
- *Un taux d'accès respectant les normes de l'OMS (un poste de santé pour 10 000 personnes) mais à relativiser du fait de l'importance de la polarisation des autres collectivités locales (Diama, Ronkh et Gnith) ; ce qui nécessite, en perspective, la mise en place d'un centre de santé ;*
- *Des conditions de travail du personnel communautaire à améliorer.*

4.3. Hydraulique et Assainissement

4.3.1. Hydraulique

4.3.1.1. Situation de l'accès à l'eau potable

En tant qu'élément fondamental de la vie, l'eau potable demeure l'une des problématiques cruciales de la commune de Ross-Béthio. Cette dernière reçoit l'eau potable par le biais du réseau de la station de potabilisation sise dans le quartier de Ross-Béthio centre. Cependant, l'accès à l'eau potable n'est pas effectif au niveau de toute la commune. En effet, 6 quartiers sur 10 sont raccordés au réseau de la station d'eau : Ross-Béthio centre, Santhiaba 1 et 2, Ndiorno, Thiedème et Raynabé 1. Les quartiers Odabé Nditty, Odabé Nawar 2, Ouroulbé Bégaye et Ndioross ne sont pas connectés au réseau de la station d'eau et ne disposent d'aucune borne fontaine. Les populations de ces quartiers non desservis sont obligées de se rallier sur Ross-Béthio centre pour avoir accès à l'eau potable. Selon les statistiques des enquêtes ménages, les populations de Odabé Nawar 2, du fait de leur éloignement avec le centre de la commune, se rabattent tous sur l'eau de la rivière. Ainsi, 365 ménages sur 998 ont des branchements particuliers soit un taux de 36,5 %. Ce faible taux peut s'expliquer du fait que le coût de l'abonnement est jugé cher par la population (55 000 FCFA) malgré les efforts de la commune pour l'amoindrir. La commune dispose également de 14 bornes fontaines publiques inégalement réparties dans les 6 quartiers faisant partie du réseau de la station d'eau.

Tableau 12 : Situation des BF dans la Commune

Quartier	Nombre de BF
Ross-Béthio centre	6
Santhiaba 1	2
Santhiaba 2	2
Ndiorno	2
Thiedème	1
Raynabé 1	1
Total	**14**

Source : Enquête élaboration PIC Ross-Béthio, 2011

4.3.1.2. Situation de la gestion

La station est sous la responsabilité de la commune qui a mis en place un comité de gestion. Celui-ci est chargé de la distribution de l'eau, de l'installation des bornes fontaines publiques, l'entretien et la réparation.



Photo 3 : Station d'eau potable de Ross-Béthio

Le coût du m^3 d'eau s'élève à 300 FCFA pour les ménages et 500 FCFA pour les BF. Au niveau des BF, la bassine d'eau est vendue à 15 FCFA et le seau à 10 FCFA. Pour assurer sa gestion, des fontainiers sont engagés moyennant 20 % des recettes générées.

Synthèse

Forces/Atouts	Faiblesses/Contraintes
-Grande capacité de production (720 m^3/jour pour la station et 150 m^3/jour pour le château d'eau) -Dynamisme du comité de gestion -Efforts de la Commune pour amoindrir le coût de l'eau - Existence de partenaires	- 4 quartiers n'ont pas accès ni aux branchements particuliers, ni aux BF (Odabé Nditty, Odabé Nawar 2, Ouroulbé Bégaye, Ndioross) -État inachevé de la station d'eau (une pompe non fonctionnelle, insuffisance des équipements matériels) -Abonnement relativement coûteux (55 000 FCFA) par rapport à la pauvreté des ménages -coupures d'électricité qui influent négativement sur la qualité et le débit de l'eau

Enseignements :

- *Une répartition inégale de l'accès à l'eau potable (branchements particuliers et bornes fontaines publiques) ;*
- *Des efforts financiers sont entrepris par la Commune pour amoindrir le coût de l'eau et faciliter l'accès aux branchements sociaux ;*

- *Disponibilité d'une infrastructure hydraulique moderne (unité de potabilisation) qui demande à être parachevé.*

4.3.2. Assainissement

Deux systèmes d'assainissement sont notés dans la commune : le système d'assainissement individuel et le système de gestion collective des ordures.

Concernant le système d'assainissement individuel, les statistiques révèlent que 58 % des ménages ont des latrines modernes, 30 % des latrines traditionnelles et 12 % n'en ont pas.

Quant au système d'assainissement collectif, l'on note au niveau de la commune un dispositif de ramassage des ordures ménagères à l'aide de charrettes dans quelques quartiers. Cependant, il ressort que ce dispositif souffre d'un réel problème de fonctionnalité à un moment où la gestion des ordures ménagères se pose avec acuité. Quelques dépotoirs sont aménagés mais il arrive de voir des ordures jetées dans la rue. La commune dispose également de quelques poubelles publiques qui se trouvent surtout aux alentours du marché. Il n'existe aucun système d'évacuation des eaux usées et pluviales au niveau de la commune.

Enseignements :

- *Un réel de problème d'assainissement malgré les efforts de la commune avec l'existence d'un plan d'urbanisme et de 5 GIE CETOM qui, cependant, ne sont pas encore fonctionnels.*

5. Action sociale, Genre et Développement

5.1. Action sociale

5.1.1. Les personnes en situation de handicap

Au niveau de la commune, on compte 173 personnes en situation de handicap dont 64 physiques-moteurs, 35 sourds muets, 44 visuels, 19 malades mentaux et 10 en handicap multiple. Les handicapés physiques-moteurs sont regroupés en Association des Handicapés Moteurs de la Commune de Ross Béthio.

Les personnes en situation de handicap rencontrent plusieurs difficultés dont les principales sont :

- Problème d'accès au financement de microprojets communautaires ;
- Mendicité ;
- Accès à l'éducation pour certains à cause de la pauvreté ;
- Stigmatisation ;
- Accès à certains établissements à cause des constructions qui ne prennent pas en compte les personnes handicapés ;
- Non prise en charge des malades mentaux ;
- Manque de formation

La commune a octroyé une subvention d'une valeur de 50 000 FCFA aux handicapés moteurs. L'État par le biais du Service Régional de l'Action Sociale a financé un projet d'un montant d'un million pour la création micros-projets de développement.

L'ONG le Partenariat s'est manifestée dans la sensibilisation et la dotation en matériels pour les handicapés moteurs avec une contribution du bénéficiaire et l'appui de personnes ressources.

Handicap international s'active également à la sensibilisation contre la marginalisation des personnes en situation de handicap.

5.1.2. Les familles nécessiteuses et les talibés

En ce qui concerne les familles nécessiteuses, il a été difficile d'obtenir des statistiques parce que, d'une part, la plupart se déclare nécessiteuse et, d'autre part, la définition même de famille nécessiteuse pose problème. Cependant, certaines familles demeurent confrontées à la problématique de l'extrême pauvreté. C'est la raison pour laquelle la commune leur octroie une aide d'un million à l'occasion de la veille de certains évènements.

On note plusieurs talibés au niveau de la commune. La plupart de ces talibés viennent des autres localités. Ces derniers rencontrent de nombreuses difficultés et souffrent d'une réelle absence de prise en charge.

Principales difficultés

- La mendicité
- La plupart des talibés viennent des autres localités
- Absence de structures de soutien

Principaux besoins

- Assistance et prise en charge
- Formation

USAID prévoit de former des talibés (âgés de 13 à 18 ans) pour différents métiers et 82 talibés ont été ciblés. Claire-enfance appuie également les talibés en collaboration avec l'Association Ndéyou Daara de la Commune.

5.2. Genre et Développement local

Le Genre et développement local est un volet innovant qui nous permet d'appréhender la situation des groupes vulnérables dans la commune en vue d'y apporter des solutions progressives dans la planification des actions à mener.

La population de la commune est constituée en grand nombre des groupes d'âge de 0 à 14 ans et de 15 à 35 ans qui représentent respectivement 38 et 40 % de la population totale. La population de femmes âgées de 15 à 49 ans s'élève à environ 2361, soit 26% de la population totale et 52% de la population féminine, les personnes du troisième âge sont estimées à 436 personnes, soit 5% de la population totale.

Les principales forces et faiblesses de ces groupes d'âge sont résumées ainsi :

- **Enfants (0 à 14 ans)** : la population concernée s'élève à 3 558, soit 38% de la population totale

FORCES/ATOUTS	**FAIBLESSES/CONTRAINTES**
-Appui de la commune (fournitures scolaires, équipement, etc.) -Existence de partenaires dynamiques	-Déficit d'infrastructures d'éducation -Problème d'accès aux infrastructures Absence d'espace de loisirs

- **Jeunes (15 à 35 ans) :** la population concernée est de 3667 soit 40% de la population totale.

FORCES/ATOUTS	FAIBLESSES/CONTRAINTES
-Appui de la commune dans le domaine du sport, de l'enseignement, etc. avec des subventions ; -Existence de partenaires (Plan) -Dynamique organisationnelle (association de développement, ASC, etc.) -Contribution à la promotion du développement (reboisement, sensibilisation,	-chômage des jeunes -Problème d'accès aux terres -problème d'accès au crédit -problème d'accès à la formation technique et professionnelle

- **Les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)** représentent 2361 soit 26% de la population totale et 52% de la population féminine

FORCES/ATOUTS	FAIBLESSES/CONTRAINTES
-Leadership féminin -Développement d'AGR -	-Problèmes d'informations sur la santé de la reproduction -Déficit de formation et problèmes d'accès aux terres, aux financements

- Les personnes du troisième âge (plus de 65 ans) sont estimées à 436 soit 5% de la population totale.

Forces/Atouts	Faiblesses/Contraintes
-Existence comité des sages -coopération, concertation et solidarité	-Non prise en charge par le Plan sésame qui n'existe pas dans la commune ; -problème d'assistance sociale ;

Enseignements :

- *Absence d'infrastructures d'épanouissement pour les enfants ;*
- *Accès difficile aux terres et au financement pour les jeunes et les femmes détenteurs de microprojets communautaires;*
- *Problème de prise en charge sociale pour les personnes du troisième âge.*

6. Sports, Loisirs, Culture et patrimoines

6.1. Sports

À part le football et la lutte, le sport reste une activité peu développée dans la commune. En ce qui concerne le football, il y a 10 ASC dont l'équipe municipale. Le football est une activité très populaire avec notamment la coupe du Maire, les Navétanes et les « tournois Mbara ». C'est un facteur de cohésion sociale et de raffermissement des liens sociaux. Les membres des ASC de la commune s'adonnent à des activités de sensibilisation, de reboisement, de « set-setal » ainsi que des activités génératrices de revenus à travers notamment des microprojets communautaires. Ils se sont également manifestés pendant les inondations pour soutenir les sinistrés. La mairie appuie les ASC en leur octroyant une subvention annuelle ainsi que des lots de maillots. Cependant, le football est confronté à un problème infrastructurel dans la mesure où le stade municipal est en état de délabrement avancé. Ce qui pose par ailleurs des problèmes de sécurité publique.

Pour ce qui est de la lutte, on note l'existence de deux écuries de lutte : Action 2000 et Écurie Ndiorno. Elle est pratiquée lors des phases finales en prélude à la finale lors de la veillée culturelle.

La présence d'un dojo pour les arts martiaux a été notée mais cette discipline tout comme le basket, l'athlétisme ou le handball n'ont pas de mesures d'accompagnement.

Enseignements :

- *A part le football et la lutte, le sport reste une activité peu développée dans la commune*
- *Dynamisme des acteurs du sport dans la promotion du développement local (reboisement, sensibilisation, AGR, mobilisation sociale, etc.) ;*
- *Absence d'infrastructures sportives modernes et équipées.*

6.2. Loisirs

Les loisirs se résument ainsi aux activités culturelles, aux manifestations folkloriques et aux soirées dansantes. La principale activité pendant les grandes vacances demeure l'Oscar des Vacances où des compétitions de danses, théâtre, culture générale, etc. sont organisées. D'autres activités sont également organisées : lutte traditionnelle, kermesse, podium de rap, etc.

Les contraintes qui pèsent au niveau de ce secteur sont entre autres : l'absence d'infrastructures modernes et l'insuffisance des moyens matériels et financiers.

En dépit de cette contrainte majeure, les populations utilisent les moindres occasions pour faire ressortir les diversités culturelles de la commune. Il s'agit des mariages, baptêmes, cérémonies etc.

Par conséquent, la valorisation de la diversité culturelle dans la commune pourrait passer par la mise en place d'infrastructures adéquates et la mise en œuvre d'un agenda culturel partagé.

6.3. Culture et patrimoines

Le patrimoine culturel de la commune reste marqué par son aspect religieux avec deux (2) grands Gamous annuels : le Gamou Ross Béthio organisé par l'Association des Dahiras tidjianes de Ross Béthio (3 juin) et le Gamou Ndiorno Mame Malick Sall (7 juin).

Les Gamous constituent des moments de retrouvailles familiales. Ils contribuent à améliorer le commerce local parce qu'ils vont de pair avec des activités économiques.

On peut souligner quelques atouts que recèle la commune en ce qui concerne le patrimoine culturel à savoir : la présence de sites culturels, la présence de ressources humaines, la richesse de la culture du fait que Ross-Béthio est une ville multiethnique ou se côtoient les wolofs, les peuls, les maures, etc.

La commune regorge un potentiel culturel non encore exploité dont :

- L'évènement historique de la prise de feu du quartier de Ndiorno qui a contribué au peuplement de Ross-Béthio ;
- Le site « Kasso mak gnou ndiek gne » (la prison des anciens) se trouvant derrière le quartier de Ndiorno qui servait, à l'époque coloniale, de refuge pour les esclavages.

Enseignements :

- *Un domaine sous exploité malgré un potentiel non négligeable ;*
- *L'absence d'infrastructures culturelles et d'un agenda culturel gage du développement culturel.*

7. Urbanisme-Habitat ; Gestion foncière et Intercommunalité, et Gestion des Ressources Naturelles

7.1. Urbanisme-Habitat

La commune de Ross-Béthio est dotée d'un Plan d'urbanisme qui n'a pas pris en compte toutes les possibilités d'extension de la commune. Il est composé de 2 parties : une partie consacrée à un projet 2500 lots d'habitation (parcelles, espaces publics, infrastructures scolaires, cimetières, marché, mosquée) et l'autre partie destinée à la Zone industrielle en amont et en aval de l'espace communal. Les habitations sont bien alignées avec des rues d'une largeur de 10 à 15 m.

Par ailleurs, on note des zones inondables au niveau des quartiers de Ross-Béthio centre, Santhiaba 1, Santhiaba 2, Odabé Nawar 2 et Ndiorno alors qu'il n'existe pas un système de gestion et d'évacuation des eaux pluviales. Comme moyens de lutte contre les inondations, la mairie fait des opérations de remblaiement et le pompage avec l'aide de GMP grâce aux privés locaux implantés sur place à l'instar de TP Besson, opérateur français établi sur place.

En ce qui concerne l'éclairage public, les quartiers : Thieudème, Odabé Nawar 2, Odabé Ndittyi, Ouroulbé Bégaye, Raynabé 1 et Ndioross ne sont pas du tout éclairés tandis que les quartiers de Ross béthio, Santhiaba 1 et 2 et Ndiorno sont très mal éclairés.

Contraintes / faiblesses	Forces / opportunités
- Faible couverture éclairage public dans le territoire - Inexistence de système de gestion et d'évacuation eaux pluviales - Difficultés de mobilité durant l'hivernage - Plan urbanisme non encore opérationnel	- Existence Plan urbanisme - Quartiers bien lotis - Espaces publics non aménagés - Efforts considérables de la mairie dans la lutte contre les inondations (remblaiement, pompage des eaux, etc.) - Existence de partenaires tels que TP Besson

7.2. Gestion foncière et intercommunalité

7.2.1. Gestion foncière

L'espace habité au niveau de la commune représente 15% de l'ensemble du territoire dont une forte concentration au niveau des quartiers de Ross-Béthio centre, Thieudème, Santhiaba 1 et 2 et Ndiorno avec des possibilités d'extension. L'espace agricole (irrigué et sous pluies) et le pâturage occupent les 50% de la surface communale.

Cependant, la commune est confrontée à des problèmes territoriaux résultant de l'absence de matérialisation des limites géographiques. En effet, le découpage tel que précisé dans le décret instituant Ross-Béthio en Commune, ne facilite pas la gestion du territoire aux autorités municipales. Pour cause, un village comme Raynabé 2 localisé dans l'espace communal est rattaché à la communauté rurale de Diama. Ainsi, les villages Ouroulbé Bégaye et Odabé Nditty se trouvent au-delà de Raynabé 2.

En outre, la Cuvette de Grande Digue Tellel exploitée en majorité par les habitants de la commune constitue un litige entre la mairie et la communauté rurale de Diama à cause des problèmes de délimitation.

7.2.2. Intercommunalité

Ross Béthio polarise les CR de Diama et Ngnith, une partie de Ronkh dans les domaines de la santé, éducation, prestations de services agricoles, secteurs économiques : commerce, transport, industrie. Ross-Béthio fait également partie du Cadre de concertation des collectivités locales du Département de Dagana (CDC) qui regroupe l'ensemble des communes et communautés rurales du département à l'exception de la communauté rurale de Mbane et de Ndombo récemment érigée en commune. Ce cadre, en plus de fédérer les collectivités, permet d'identifier à l'échelle départementale les besoins des populations et de mettre en œuvre des projets communautaires portés par les collectivités locales.

Bien que relevant administrativement du département de Dagana, la commune de RB est intiment liée à Saint Louis où une partie importante de la production agricole est acheminée.

7.3. Gestion des ressources naturelles

De nos jours, la commune de Ross-Béthio subit une forte dégradation de ses ressources naturelles du fait des conditions climatiques sévères (sécheresse, pluviométrie en baisse pour ces 10 dernières années excepté 2010) et des facteurs anthropiques (extension des

aménagements agricoles, coupe abusive du bois, etc.). Cette situation est à l'origine d'une part de la disparition de plusieurs espaces végétales et faunes. D'autre part, elle est la cause principale de la dégradation des sols du fait notamment de l'usage des phytosanitaires et des engrais chimiques, de la pollution des nappes phréatiques par les eaux de drainage, etc.

Pour faire face à cette situation, les acteurs locaux, avec l'appui de la commission Environnement et Gestion des Ressources Naturelles du CM, se sont mobilisées à travers des dynamiques de gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit principalement des ASC, des volontaires des Vacances citoyennes depuis 2010, de l'Union des GIE du Delta pour le reboisement dans le Diéri, de l'Amicale des élèves et étudiants de Ross-Béthio, du CIV de Ndiael, etc.). Les principales activités sont orientées vers le reboisement, la sensibilisation. Ces dynamiques locales bénéficient de l'appui de quelques partenaires tels que Plan/Sénégal, Service des Eaux-et-Forêts, etc.

Enseignements :

- *Une dégradation des ressources naturelles de plus en plus accentuée à cause des facteurs anthropiques et naturelles*
- *Nécessité de mettre en place des politiques adéquates pour préserver l'environnement et les ressources naturelles.*

8. Économie locale

8.1. Profil historique de l'économie

- ***Un centre agricole devenu un pôle d'échange commercial, du fait de sa position* 1987: Renversement des zones pionnières et intervention du CNCAS**

L'acuité de ce problème est accentuée par l'absence d'un cadastre rural, de la non maîtrise des répartitions foncières et de la non mise en œuvre effective du POAS.

8.2. Les secteurs productifs de l'économie

8.2.1. L'agriculture

Les matériels et équipements utilisés pour l'agriculture sont divers et varient en fonction du type de culture. Ainsi, en ce qui concerne la culture irriguée, un matériel moderne est utilisé : GMP, tracteurs, moissonneuses-batteuses, décortiqueuses, etc.

FORCES/ATOUTS	FAIBLESSES/CONTRAINTES
• double culture • Faiblesse chômage: beaucoup d'emplois liés à l'agriculture (notamment « *sourga* ») • Présence institutions financières • Position stratégique • Terre, présence d'un barrage anti sel, eau en permanence, • une tradition agricole	• Aménagements de qualité avec système de drainage • Problèmes d'accès aux crédits souples et durables • Commercialisation riz: saturation du marché, surproduction cyclique et baisse de prix • Absence de magasin de stockage moderne • Absence d'unité de transformation des produits locaux

Enseignements :

- *L'agriculture constitue le moteur central de l'économie de la commune avec une tradition agricole importante des acteurs ;*
- *Une agriculture bien structurée à travers une dynamique organisationnelle et partenariale mais qui fait face à des difficultés d'accès aux crédits et à la commercialisation ;*
- *En perspective, la promotion d'une agriculture moderne à Ross-Béthio passera nécessairement par l'amélioration des conditions d'exploitation, de production et de commercialisation de la production agricole.*

8.2.2. L'élevage

Par ailleurs, il faut souligner que l'élevage souffre d'une grande difficulté liée au non-respect du POAS. C'est pourquoi, les conflits demeurent récurrents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation du bétail dans les exploitations agricoles.

Synthèse

FORCES/ATOUTS	FAIBLESSES/CONTRAINTES
• Présence eau, terre, • Tradition élevage • Présence vétérinaire privé et public • Disponibilité d'aliments sous-produits agricoles • Existence d'une maison des éleveurs et d'organisations mais peu fonctionnelles • Une unité laitière privée avec les femmes	• Non-respect du POAS (parcours du bétail) • Manque d'infrastructures : abreuvoir, parc vaccination, unité de transformation laitière, etc. • Magasin de stockage alimentation et prix aliments • vol de bétail : sécurisation du bétail • Absence d'abattoir officiel, de cantines spécifiques viandes • Relations éleveurs/ agricoles heurtées

Enseignements :

- *L'élevage reste un secteur marginalisé comparé à l'agriculture : absence de relation avec commissions municipales, aucun projet de la Commune, une faible dynamique organisationnelle des acteurs, etc.;*
- *Perturbation des repères pastoraux à cause des redécoupages incessants du territoire, de la matérialisation des parcours du bétail et de la double culture.*

Tableau 15 : évolution du budget

Année	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
2010	96 653 570	44 049 657	45, 57
2009	75 580 000	19 101 870	25,27

Source : Conseil Municipal de Ross-Béthio

8.2.3. La pêche

8.3. Le secteur informel

8.3.1. Le commerce

Le commerce est une activité très développée au niveau de la commune en raison de l'agriculture avec notamment le commerce du riz, des produits maraichers, du bétail.

FORCES/ATOUTS	FAIBLESSES/CONTRAINTES
• Existence d'un marché • Existence d'un louma du dimanche • Marché de bétail • Usines de décortiqueuses • Développement de l'agriculture	• Capital insuffisant des commerçants • Pas d'organisations des commerçants • Accès au crédit difficile, délai de remboursement court

Avec un budget prévisionnel estimé à 75 580 000 FCFA en 2009, la commune n'a réalisé que 19 101 870, soit un taux de 25,27 %. Ce taux de réalisation est très faible mais s'explique par le fait que l'année 2009 a été troublée par les élections locales entraînant une certaine lenteur dans la mobilisation des recettes. Cependant, une hausse considérable a été notée pendant l'exercice budgétaire de 2010. En effet, sur une prévision de 96 653 570 CFA en 2010, la commune a pu réaliser 44 049 657 CFA soit un taux de réalisation de 45,57 %.

Pendant l'année 2009, les recettes provenant de l'État (FDD et FECL) ont été estimées à 13 400 000 soit 70 % du budget total. Les recettes émanant des taxes et impôts s'élevait à 5 701 870 soit 30 % du budget. Ce qui dénote que la contribution des taxes et impôts locaux ont été faibles.

Cette situation rend compte d'une dépendance notoire de la commune envers l'État. Néanmoins, les impôts locaux se sont nettement améliorés en 2010. Ils ont été estimés à 29 082 872 soit 66 % du budget total.

Tableau 16 : origine des recettes budgétaires

ANNEE	RECETTES				
	Dotation État (FDD/FC)	Impôts locaux	Coop déc.	Autres projets/prog.	Total
2010	12 000 000	29 082 872	-	-	44 049 657
2009	13 400 000	5 701 870	-	-	19 101 870

Source : Conseil Municipal de Ross-Béthio

8.3.1.1. Diagnostic de la communication

La commune connait un réel problème de communication. En effet, il y a un déficit de communication entre les acteurs institutionnels et communautaires. La communication reste strictement liée dans le cadre des réunions d'information et de délibération. Pour ce faire, les canaux utilisés sont : affichage, radio, téléphone, bouche-à-oreille.

Plusieurs activités et réalisations de la commune ne sont pas visibles aux yeux de la population externe (partenaires techniques et financiers, médias, etc.). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le Maire envisage de recruter un spécialiste en communication pour améliorer l'image institutionnelle de la commune. Ce défi est largement à la portée de la commune parce que jouissant de plusieurs opportunités (canaux et supports de communication, cadres de concertation, présence des médias, etc.).

Synthèse Diagnostic de la communication

Forces/Opportunités	Faiblesses/Contraintes
Dynamique associative importante	Absence d'une commission (ou cellule) de communication
Existence de canaux et supports de communication (radio, télévision, affichage, téléphone, leaders d'opinion…)	Déficit de visibilité des réalisations et activités du CM
Existence de cadres de concertation locaux (Conseils de Quartier, GMO, etc.)	Déficit de communication entre les acteurs institutionnels et communautaires
Un nombre considérable de partenaires techniques et financiers	Absence d'un plan stratégique pour coordonner les activités de communication
Disponibilité de moyens logistiques et humains	Absence de logo

8.4. Les partenaires du CM

8.4.1. Les partenaires techniques et financiers

La commune compte plusieurs partenaires techniques et financiers qui interviennent dans des domaines aussi variés que la planification, la maitrise d'ouvrage, le financement des secteurs sociaux et économiques. Il s'agit en l'occurrence du PNDL, de Plan Sénégal, de l'ARD, de l'ANCAR et des autres services techniques déconcentrés.

Le PNDL a prévu plusieurs actions en 2011 sont : électrification, construction 2 salles de classe plus équipement, extension AEP, dotation équipement sanitaire entre autres.

PLAN Sénégal prévoit d'aménager l'aire de jeu du CEM, d'allouer des bourses et matériels scolaires, d'appuyer les Daaras, etc.

ESPOIR SANTE, prévoit dans ses actions à réaliser la dotation de moustiquaires, la construction de salles de classe, l'équipement sanitaire.

8.4.2. Les organisations de la société civile

8.4.2.1. Dispositif de bonne gouvernance : les cadres de concertation

- **Les Conseils de Quartier (CQ)**

Les CQ servent de relais au CM dans la transmission des informations. Ce sont des espaces de concertation sur les problématiques de développement du quartier et cadre d'animation du développement local urbain.

Les Délégués de quartier viennent d'être nommés officiellement par Arrêté N°005C/RB. Ainsi, 10 Conseils de quartier sont mis en place avec une bonne représentativité des femmes et des jeunes.

La commune prévoit d'octroyer une subvention aux CQ et ambitionne de mettre en place un Fonds de Développement Local (FDL) pour développer et mettre en œuvre des projets de quartier.

En perspective, la Mairie compte mettre en place un Cadre de Concertation des Acteurs internes et externes de la commune de Ross Béthio et le doter d'un siège au sein de l'hôtel de ville, son installation est prévue d'ici la fin du 1er semestre 2011.

Les CQ et les conseillers municipaux ont bénéficié de formation sur leurs rôles et missions financés par l'ARD de Saint-Louis.

- ***Le Groupe de Mise en Œuvre (GMO)***

C'est un cadre de concertation chargé de la mise en œuvre des projets financés par Plan qui compte de nombreuses réalisations à son compte dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, des AGR, etc**.**

8.4.2.2. Les Organisations Communautaires de Base (OCB)

La commune compte un nombre très considérable d'OCB composé d'associations, de GPF, de GIE, d'Unions, de comités de gestion, etc. qui s'activent dans des domaines aussi variés que le développement, l'éducation, le sport, la culture, la religion, etc. Ces associations travaillent de concert avec le CM dans le but de promouvoir le développement socioéconomique de la commune de Ross-Béthio. Parmi ces associations de développement, on peut citer :

Tableau 16 : Nombre d'OCB par quartier

Quartier	Raynabé1	Ndiorossos	Ouroulbé Bégaye	Odabé Nditty	Odabé Nawar2	Total OCB
Nbre OCB	17	5	12	2	7	131

Source : enquête élaboration PIC de Ross-Béthio, 2011

Quartier	Ross-Béthio centre	Ndiorno	Santhiaba1	Santhiaba2	Thieudème
Nb OCB	35	20	12	16	5

Association des Jeunes pour le Développement de Ross Béthio : créée en mars 2011 et composée de 100 membres dont une vingtaine de femmes, cette association a pour objectif de contribuer à la promotion de la jeunesse de Ross Béthio. Elle a réalisé plusieurs actions parmi lesquelles le reboisement, la sensibilisation, etc.

Association des « Ndeyou Daaras » : créée en 2010 et comptant 220 membres, cette association à pour objectif de lutter contre la mendicité dans la commune par la prise en charge des talibés. Les réalisations ont porté sur : collecte d'habits, appui en nourriture des daaras, entretien des daaras, réception et redistribution des dons (détergents, eau de javel, goutter) émanant notamment de Claire Enfance.

Association des Élèves et Étudiants ressortissants de Ross-Béthio qui promeut l'éducation et le développement au niveau de la commune avec des activités telles que l'organisation de conférences, de cours de vacances, de sensibilisation, de reboisement et des journées de consultations médicales gratuites.

9. Synthèse du Bilan Diagnostic

Tout récemment érigée en commune par le décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008, la commune de Ross-Béthio recèle d'importants acquis dans tous les secteurs ayant trait à promouvoir le développement local même si elle demeure confrontée à quelques contraintes.

En ce qui concerne l'éducation, l'existence de tous les ordres d'enseignement de la petite enfance au secondaire en passant par l'élémentaire, le moyen et la formation professionnelle sont certes des acquis. Il se trouve cependant que la commune souffre d'un réel problème dans le domaine scolaire du fait de l'insuffisance d'infrastructures modernes et équipées devant assurer à tous une éducation de qualité.

Pour ce qui est de la santé, la commune dispose d'un poste de santé pour une population de moins de 10 000 habitants. Ce qui est en conformité avec les normes de l'OMS mais du fait de la polarisation d'autres collectivités locales voisines ainsi que le déficit d'équipements sanitaires, de personnels qualifiés sans oublier le plateau technique relativement faible, l'atteinte des OMD en matière de santé est loin d'être assurée.

L'accès à l'eau potable est l'une des contraintes majeures de la commune. En effet, le taux d'accès aux branchements particuliers est très faible (36,5 %) et en plus 4 quartiers sur 10 ne sont pas du tout raccordés au réseau d'AEP. Pareille situation est constatée à l'assainissement avec un système d'assainissement individuel révélant que 12 % des ménages n'ont pas de latrines et que 30 % en possèdent des latrines traditionnelles. En outre, il n'existe pas de système de collecte et de traitement des ordures ménagères à part quelques unités de ramassage ni de système d'évacuation des eaux et pluviales.

L'économie locale de la commune repose essentiellement sur l'agriculture irriguée et l'élevage qui polarisent tous les autres secteurs comme les services, le commerce et l'artisanat pendant les années de bonnes campagnes agricoles. Cependant, à cause de l'expansion sans cesse des

aménagements conjuguée à la double culture, l'élevage connait de plus en plus des difficultés et reste empêtré dans le système extensif. C'est pourquoi, la délimitation des parcours pastoraux et des aménagements agricoles se posent désormais comme priorité.

Par ailleurs, la dégradation de l'environnement devient un problème récurrent au niveau de la commune à cause des conditions climatiques sévères mais surtout des facteurs anthropiques (extension des aménagements agricoles, coupe abusive du bois, etc.)

La principale structure de pilotage du développement à savoir le Conseil municipal jouit de nombreuses opportunités relatives entre autres à la dynamique des acteurs, aux ressources humaines et socioéconomiques du territoire, etc. En outre, le CM dispose d'une panoplie de partenaires dont l'État, les Services techniques déconcentrés, les partenaires techniques et financiers qui contribuent à promouvoir le développement socioéconomique de Ross-Béthio. Toutefois, il demeure également confronté à des problèmes institutionnels, financiers, logistiques, etc.



TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

1- La vision
2- Les objectifs de développement
3- La planification

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

1- Vision à long terme du développement de la commune

La vision stratégique du développement socioéconomique durable de commune de Ross-Béthio a été définie par le Maire, en présence de tous les acteurs institutionnels et communautaires, dans l'optique d'ériger « **Ross-Béthio en un grand centre urbain et pôle économique de la région de Saint-Louis ».**

Cette ambition se veut de booster le développement social, économique, culturel harmonieusement réparti dans l'ensemble du territoire de Ross-Béthio à travers la planification des activités que les populations ont identifiées.

Ainsi définie, cette ambition, il reste maintenant à la traduire par des faits concrets avec une implication participative de toute la population de la commune. Pour ce faire, l'option stratégique retenue pour la période 2011-2016 tourne autour de 4 axes stratégiques avec des objectifs clairs et réalistes.

2. Stratégies à moyen termes (six prochaines années)

Quatre (4) Axes Stratégiques (AS) ont été retenus à moyen termes pour définir les orientations de développement de la commune de Ross-Béthio dans un horizon temporel de six années. Il s'agit de :

AS1 : Promotion de l'atteinte des OMD dans l'accès aux services sociaux de base ;

AS2 : Gestion durable et efficiente de l'environnement et du cadre de vie ;

AS3 : Promotion d'une économie locale intégrée ;

AS4 : Promotion d'une gouvernance locale participative.

Chacun de ces Axes stratégiques se décline en plusieurs Objectifs Spécifiques (OS).

AS1 : PROMOTION DE L'ATTEINTE DES OMD À L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Malgré d'importants acquis dans les domaines scolaires et sanitaires, la commune accuse un retard certain au niveau des secteurs hydrauliques, de l'assainissement ainsi que de la promotion des groupes vulnérables.

Pour atteindre les OMD dans l'accès aux services sociaux de base, les objectifs spécifiques suivants ont été retenus :

- **AS1 OS1** : Assurer à tous l'accès à une éducation de qualité ;
- **AS1 OS2** : Assurer l'accès aux services de santé de qualité ;
- **AS1 OS3** : Assurer l'accès à l'eau potable à tous ;
- **AS1 OS4** : Renforcer la promotion sociale des groupes vulnérables ;
- **AS1 OS5** : Promouvoir le développement de la culture et du sport.

Les résultats attendus sont :

- **R 1 :** Une éducation et une formation de qualité sont accessibles à toutes les couches sociales sans distinction : les infrastructures scolaires sont augmentées, les besoins des personnes en situation de handicap sont intégrés, des personnels enseignants qualifiés sont recrutés et l'offre pédagogique est diversifiée;
- **R 2 :** L'accès aux services de santé de qualité sont améliorés : les infrastructures sanitaires sont bien équipées, le plateau technique des infrastructures sanitaires est renforcé, le personnel sanitaire qualifié est renforcé, les conditions de travail du personnel sanitaire sont améliorés ;
- **R 3 :** Le taux d'accès à l'eau potable est relevé: le nombre de branchements particuliers et de bornes fontaines publiques a augmenté; la qualité de l'eau potable est améliorée.
- **R 4 :** Les groupes vulnérables sont pris en charge dans l'accès aux services publics : les besoins des groupes vulnérables sont améliorés, des microprojets communautaires sont appuyés et financés, les capacités des personnes vulnérables sont renforcées, etc.
- **R 5 :** Le développement de la culture et du sport prend son envol : des infrastructures sportives et culturelles modernes sont construites, un agenda culturel est élaboré.

AS2 : GESTION DURABLE ET EFFICIENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

L'environnement a subi de fortes pressions naturelles et anthropiques aboutissant à une dégradation avancée des ressources naturelles. C'est pourquoi, des mesures d'accompagnement doivent être prises pour préserver la durabilité de l'environnement. En outre, l'assainissement et le cadre de vie, ne font pas exception à la règle.

- **AS2 OS1** : Promouvoir la préservation de l'environnement
- **AS2 OS2** : Assurer l'assainissement et l'aménagement du cadre de vie

Les résultats attendus sont :

- **R 1** : l'environnement et les ressources naturelles sont préservés et valorisés : l'écosystème est préservé, les ressources hydriques et végétales sont protégées, des initiatives de reboisement sont promues, les aménagements agricoles sont gérés de façon durable.
- **R 2 :** L'assainissement et le cadre de vie sont améliorés : le territoire est bien aménagé, le plan d'urbanisme est mis en œuvre, un système de gestion des eaux pluviales est mis en place, un système de collecte et de traitement des ordures ménagères est mis en place, l'éclairage public est assuré.

AS3 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE

L'économie locale de Ross-Béthio reste largement dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui occupe la pole positon suivi de l'élevage et du commerce qui procure des revenus importants à la population. Le secteur tertiaire et les services constituent également des créneaux porteurs.

Dans le cadre de la promotion d'une économie locale intégrée favorisant l'amélioration des revenus des populations, les objectifs suivants seront poursuivis :

- **AS3 OS1** : Améliorer les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation de la production agricole ;
- **AS3 OS2** : Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture ;
- **AS3 OS3** : Développer l'artisanat et la pêche

Les résultats attendus sont :

- **R 1** : Les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation de la production sont améliorées : les conditions d'accès au crédit et aux terres sont améliorées, la production agricole a augmenté, la commercialisation et la qualité des produits agricoles sont améliorée, des infrastructures agricoles modernes sont construits, un marché de commercialisation des produits agricoles est construit, des équipements et matériels agricoles modernes sont accessibles aux producteurs, etc.

- **R 2** : L'élevage est sur la voie du développement : le système d'élevage extensif est modernisé, une ferme agricole moderne est mise en place, (insémination, tabulation, etc.), le parcours du bétail est bien délimité, les aménagements pastoraux sont améliorés, les acteurs de l'élevage sont mieux structurés, des matériels sont acquis, etc.

- **R 3** : L'artisanat et la pêche se développent : les artisans sont mieux structurés, un village artisanal est construit, des microprojets de pisciculture sont mis en place, etc.

AS4 : PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

La commune a pour ambition de promouvoir une bonne gouvernance locale participative pour impliquer tous les acteurs institutionnels et communautaires à la définition et à la mise en œuvre de toutes les activités de développement de la commune. Pour ce faire, ses capacités institutionnelles, financières et communicationnelles doivent être renforcées.

- **AS4 OS1** : Renforcer les capacités institutionnelles du CM ;
- **AS4 OS2** : Renforcer les capacités de communication du CM ;
- **AS4 OS3 :** Renforcer les capacités institutionnelles des cadres de concertation ;
- **AS4 OS4** : Promouvoir un partenariat durable entre le CM, les acteurs et les partenaires techniques et financiers ;
- **AS4 OS5** : Améliorer les capacités du CM dans la mobilisation des recettes locales

Les résultats attendus pour cet axe sont :

- **R 1** : Les capacités institutionnelles et les prérogatives du CM sont renforcées ;
- **R 2** : Les capacités de communication du CM sont renforcées ;
- **R 3** : Les cadres de concertation sont fonctionnels ;
- **R 4** : Le partenariat entre le CM et les partenaires techniques et financiers est amélioré ;
- **R 5** : Les capacités du CM dans la mobilisation des recettes locales sont améliorées.

L'ensemble de ces objectifs susmentionnés sont en parfaite coordination avec les politiques prioritaires et sectorielles de l'État notamment les OMD, le SCA, le DSRP, le PRDI, etc.
Pour opérationnaliser les différents objectifs, des projets de quartier ont été identifiés à travers une démarche participative. C'est à la suite de cet exercice que le CM, bénéficiant du soutien des personnes ressources et des services techniques a arrêté le Plan d'Investissement Local suivant devant servir de cadre de référence de toutes les activités de développement pour les six prochaines à venir.

3. Le Plan d'Investissement Local (PIL)

Axe	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Année					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
AXE 1: PROMOTION DE L'ATTEINTE DES OMD DANS LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	**Objectif 1.1. Assurer l'accès à une éducation de qualité**										
	Création de 2 écoles élémentaires	Thiedème, Santhiaba II (Roumbatine)	2	14 000 000	28 000 000		14 000 000		14 000 000		
	Construction d'une Case des tout-petits	Ross-Béthio Centre	1	30 000 000	30 000 000		30 000 000				
	Construction d'écoles maternelles	Ross-Béthio Centre, Santhiaba	2	10 000 000	20 000 000		10 000 000	10 000 000			
	Réhabilitation école élémentaire de Ross-Béthio centre	Ross-Béthio Centre	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000					
	création d'un nouveau collège	Santhiaba 2	1	60 000 000	60 000 000				60 000 000		
	Construction d'un lycée	Ross-Béthio	1	500 000 000	500 000 000					500 000 000	
	Construction de 11 salles de classe (remplacement abris provisoires)	Santhiaba II (5), Ndiorno (3), Odabé Nawar II (1), Ndatou (1), Ouroulbé Bégaye (1)	11	7 000 000	77 000 000	7 000 000	7 000 000	21 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000
	Installation de points d'eau dans 4 écoles élémentaires	Odabé Nawar II, Ndatou, Ouroulbé Bégaye, Raynabé 1	4	800 000	3 200 000	3 200 000					
	Électrification de 5 écoles élémentaires	Ndiorno, Odabé Nawar II, Ndatou, Ouroulbé Bégaye, Raynabé 1	5	6 000 000	30 000 000		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000

	Construction de 4 murs de clôture d'écoles élémentaires	Odabé Nawar II, Ndatou, Ouroulbé Bégaye, Raynabé 1	4	5 000 000	20 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
	construction de 3 latrines sanitaires (2 boxes)	Ndatou, Ouroulbé Bégaye, Raynabé 1	3	7 000 000	21 000 000		7 000 000	7 000 000	7 000 000		
	Construction de 4 blocs administratifs	Ndiorno, Ndatou, Raynabé 1, Ouroulbé Bégaye	4	7 000 000	28 000 000		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	
	Acquisition de 500 tables bancs	commune	500	40 000	20 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
	Acquisition de 5000 manuels scolaires (curriculum, maths, lecture, etc.)	commune	5000	3 000	15 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Reboisement de toutes les écoles	commune	8	200 000	1 600 000	200 000	200 000	400 000	400 000	200 000	200 000
	Construction mur de clôture du collège	Ross-Béthio Centre	1	10 000 000	10 000 000		10 000 000				
	Construction d'un centre de formation technique et professionnelle	Ross-Béthio Centre	1	80 000 000	80 000 000						80 000 000
	Construction d'un centre de ressources	Ross-Béthio Centre	1	75 000 000	75 000 000						75000000
	Construction de 2 daaras modernes avec internat	Ross-Béthio Centre, Raynabé 1	2	25 000 000	50 000 000		25 000 000			25 000 000	
	Session de formation des CGE/APE sur leurs missions	commune	3	1 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000			
	Réhabilitation école arabe de Ndiorno	Ndiorno	1	8 000 000	8 000 000		8 000 000				

	Subventions au fonctionnement du CODEC et CLEF	commune	6	300 000	1 800 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
	Appui en équipements et au fonctionnement du CDAF	commune	1	6 000 00	6 000 000		3 000 000	3 000 000			
	Construction de 9 écoles arabes	Raynabé 1, Odabé Nditty, Ross-Béthio centre, Thiedème, Odabé Nawar 2, Ouroulbé bégaye, Santhiaba 1 et 2, Ndioross,	9	15 000 000	135 000 000		30 000 000	30 000 000	15 000 000	30 000 000	30 000 000
	Construction de hangar et équipements des daaras	commune	10	1 000 000	10 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000
	Total Objectif 1.1.		5 582		1 242 600 000	24 700 000	172 500 000	99 700 000	138 700 000	597 500 000	209 500 000
	Objectif 2.1. Assurer l'accès à un service de santé de qualité										
	Construction et équipement d'un centre de santé	Ross-Béthio centre	1	100 000 000	100 000 000						100 000 000
	Réhabilitation du poste de santé	Ross-Béthio centre	1	15 000 000	15 000 000		15 000 000				
	Sessions annuelles de renforcement des capacités du personnel de santé	commune	6	1 100 000	6 600 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
	Renforcement plateau technique du Poste de santé (boîtes pansement et accouchement, petite chirurgie, lits, matelas, appareils à tension, etc.)	Ross-Béthio Centre	6	2 000 000	12 000 000	2 000 000	6 000 000	4 000 000			
	Renforcement de la dotation en médicaments du poste de santé	Ross-Béthio centre	6	3 000 000	18 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Acquisition de chaises roulantes et de béquilles pour les handicapés moteurs	Commune	100	135 000	13 500 000	1 350 000	2 430 000	2 430 000	2 430 000	2 430 000	2 430 000
	Acquisition d'une nouvelle ambulance	Commune	1	20 000 000	20 000 000		20 000 000				
	Acquisition de MILDA (1000 moustiquaires imprégnés par an)	commune	6000	2 500	15 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000

	Campagne de sensibilisation sur le paludisme, la planification familiale, la santé de la reproduction, la Consultation pré et post-natale	commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Construction mur de clôture du poste vétérinaire	Ross-Béthio centre	1	5 000 000	5 000 000			5 000 000			
	Organisation session de formation de nouvelles matrones	commune	6	400 000	2 400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Création d'une mutuelle de santé communautaire	Ross-Béthio centre	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000					
	Recrutement d'un dentiste	commune	1	PM	PM						
	Recrutement et formation de "Badiénou Gokh"	commune		PM	PM						
	Construction d'un centre de récupération nutritionnelle	Ross-Béthio centre	1	18 000 000	18 000 000			18 000 000			
	Total Objectif 2.1.		6137		232 100 000	13 950 000	51 030 000	37 030 000	10 030 000	10 030 000	110 030 000
	Objectif 3.1. Assurer l'accès à l'eau potable à tous										
	Finition des travaux de la station de potabilisation de l'eau (estimés à 100 millions)	Ross-Béthio centre	1	100 000 000	100 000 000		100 000 000				
	Construction d'un nouveau château d'eau	Ross-Béthio centre	1	80 000 000	80 000 000				80 000 000		
	Construction de 4 bornes fontaines	Thiedème, Raynabé 1, Santhiaba I, Ndioross	4	1 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000			
	Organisation de sessions de formation du comité de gestion de l'eau	Commune	6	400 000	2 400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Organisation d'un atelier de concertation sur la gestion de l'eau	Commune	1	600 000	600 000	600 000					
	Entretien réseau AEP existant	Commune	1	10 000 000			10 000 000				
	Extension réseau d'adduction eau potable sur 20 km	Commune	1	100000000	100 000 000			50 000 000	50 000 000		
	Total Objectif 3.1.		15		287 000 000	2 000 000	111 400 000	52 400 000	130 400 000	400 000	400 000
	Objectif 4.1. Renforcer la promotion sociale des groupes vulnérables										

	Mise en place d'un fonds d'appui microprojets économiques pour les femmes	Commune	1	30 000 000	30 000 000		15 000 000	15 000 000			
	Organisation sessions de formation pour les femmes en GEF, leadership, transformation des produits locaux, teinture, couture, etc.	Commune	3	1 100 000	3 300 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000			
	Organisation de sessions de formation en informatique pour les handicapés moteurs	Commune	3	600 000	1 800 000	600 000	600 000	600 000			
	Construction d'un siège social pour les handicapés moteurs	Ross-Béthio centre	1	15 000 000	15 000 000				15 000 000		
	mise en place d'un fonds de solidarité pour les personnes en situation de handicap	Commune	1	10 000 000	10 000 000		10 000 000				
	Mise en place d'un fonds d'insertion des jeunes	Commune	1	30 000 000	30 000 000			30 000 000			
	Réhabilitation de 2 maisons des jeunes	Ndiorno, Santhiaba 1	2	8 000 000	16 000 000			8 000 000	8 000 000		
	Aménagement d'espaces ludiques pour les enfants	Commune	10	2 500 000	25 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Organisation de colonies de vacances	Commune	5	5 000 000	25 000 000						
	Session annuelle de formation de moniteurs	Commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Total Objectif 4.1.		33		159 700 000	2 300 000	32 300 000	60 300 000	28 600 000	5 600 000	5 600 000
	Objectif 5.1. Promouvoir le développement du sport et de la culture										
	Construction d'un stade municipal	Ross-Béthio centre	1	100 000 000	100 000 000					100 000 000	
	Aménagement de 7 aires de jeu (clôture et équipements)	Raynabé 1, Thiedème, Ross-Béthio centre, Santhiaba 1 et 2, Ouroulbé bégaye, Odabé Nawar 2	7	7 000 000	49 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	14 000 000
	Subventions aux ASC, aux troupes théâtrales et aux écuries de lutte	commune	6	2 000 000	12 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Organisation "semaine culturelle de Ross-Béthio"	commune	6	5 000 000	30 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

	Réalisation d'une étude sur le patrimoine culturel et historique	Commune	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000					
	Réalisation d'un agenda sportif et culturel	Commune	5	5 000 000	25 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Total Objectif 5.1.		26		218 500 000	16 500 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	119 000 000	26 000 000
Total Axe 1			11 793		2 139 900 000	59 450 000	386 230 000	268 430 000	326 730 000	732 530 000	351 530 000
AXE 2: GESTION DURABLE ET EFFICIENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE	**Objectif 1.2. Promouvoir la préservation de l'environnement**										
	Organisation campagne annuelle de reboisement 10 000 plants	commune	5	1 200 000	6 000 000		1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
	Redynamisation des comités de lutte pour la protection de l'environnement	Commune	5	400 000	2 000 000	2 000 000					
	Appui aux projets communautaires pour la préservation de l'environnement	Commune	5	10 000 000	50 000 000		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	Opérations d'enlèvement des plantes envahissantes au niveau des berges	Commune	5	1 000 000	5 000 000		2 500 000	2 500 000			
	Réhabilitation pare feu	Commune	1	1 000 000	1 000 000						
	Campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement	Commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Total Objectif 1.2.		27		67 600 000	2 600 000	14 300 000	14 300 000	11 800 000	11 800 000	11 800 000
	Objectif 2.2. Assurer l'assainissement et l'aménagement du cadre de vie										
	Électrification solaire de 5 quartiers (achat de 900 panneaux solaires)	Raynabé 1, Odabé Nawar II, Odabé Nditty, Ouroulbé Bégaye, Ndioross	900	200 000	180 000 000		36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000
	Extension réseau SENELEC pour 5 quartiers	Ross-Béthio centre, Ndiorno, Santhiaba 1 et 2, Thiedème	1	20 000 000	20 000 000		20 000 000				
	Éclairage public	Commune	6	5 000 000	30 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Projet communautaire de construction de 10 latrines publiques	Odabé Nawar II, Ouroulbé Bégaye,	10	3 000 000	30 000 000	3 000 000	3 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000

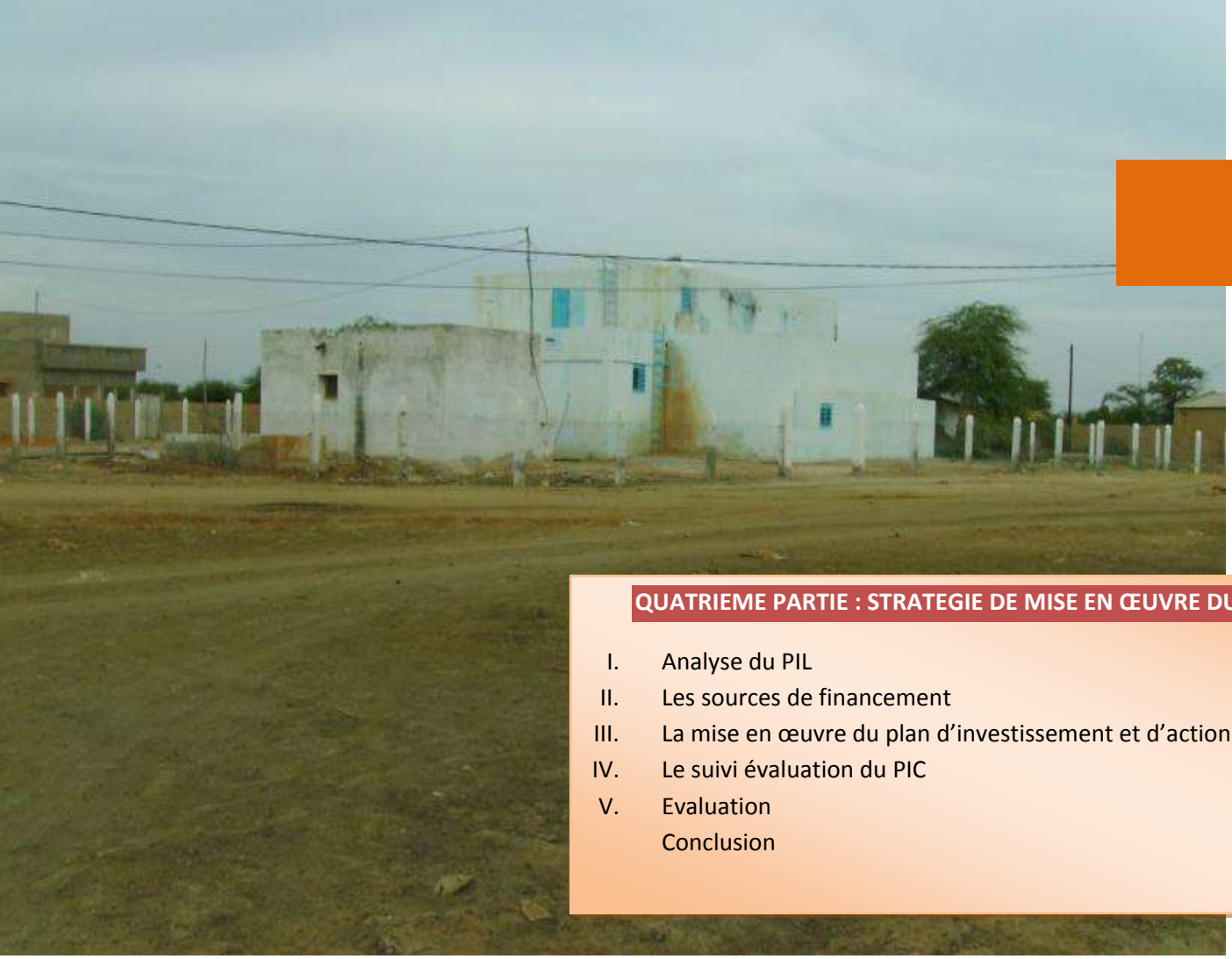
		Odabé Nditty, Raynabé 1, Ndioross									
	Acquisition de 500 poubelles publiques	Commune	500	5000	2 500 000	2 500 000					
	Remblaiement des zones inondables	Commune	1		PM						
	Construction d'une cité de 1000 logements ultra sociaux	Commune	1000		PM						
	Aménagement de 2500 lots d'habitation	Commune	2500	50000	125 000 000		25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
	Aménagement de 5 espaces verts	Ross-Béthio centre, Ndiorno, Santhiaba 1 et 2, Thiedème	5	1000000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Total Objectif 2.2.		4926		607 500 000	16 500 000	100 000 000	73 000 000	73 000 000	173 000 000	172 000 000
Total Axe 2.			4 953	-	675 100 000	19 100 000	114 300 000	87 300 000	84 800 000	184 800 000	183 800 000
AXE 3: PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE	**Objectif 1.3. Améliorer les conditions d'exploitation de production et de commercialisation de la production agricole**										
	Aménagement tertiaire du Casier Grande Digue Tellel avec des pistes de production (500 ha)	Commune	500	2 000 000	1 000 000 000						
	Construction magasin de stockage (capacité 1 000 T)	Ross-Béthio centre	1	10 000 000	10 000 000		10 000 000				
	Organisation de 6 Sessions annuelles de formation des OPA sur les techniques de gestion administrative et financière	Commune	6	700 000	4 200 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
	Équipement en matériels agricoles (GMP, tracteurs, décortiqueuses, moissonneuses-batteuses, presse paille, etc.	Commune	1	100 000 000	100 000 000		25 000 000	25 000 000	50 000 000		
	Aménagement zone industrielle pour les unités de décorticage	Commune	1	15 000 000	15 000 000		15 000 000				
	Acquisition d'un moulin à mil	Thiedème	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000					
	Construction d'un marché central avec des divisions territoriales par secteur d'activités	Ross-Béthio centre	1	100 000 000	100 000 000						100 000 000

	Construction de 3 marchés secondaires	Raynabé 1, Ouroulbé bégaye, Thiedème	3	20 000 000	60 000 000			20 000 000	20 000 000	20 000 000	
	Réalisation de pistes de production (Ouroulbé bégaye-Ross Béthio centre (6km), Odabé Nawar 2 (2km)	Commune	8	5 000 000	40 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	
	Mise en place de boutique-témoin pour la vente des produits locaux	Ross-Béthio centre	2	5000000	10 000 000	5 000 000	5 000 000				
	Total Objectif 1.3.		524		1 344 200 000	15 700 000	65 700 000	50 700 000	80 700 000	30 700 000	100 700 000
	Objectif 2.3. Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture										
	Délimitation et matérialisation des parcours de production et de bétail	commune	5	2 000 000	10 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Construction d'une unité de transformation laitière	Ross-Béthio centre	1	20000000	20 000 000			20 000 000			
	Tenue d'une session annuelle de redynamisation et de formation des organisations d'éleveurs	Commune	6	700000	4 200 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
	Création d'une ferme-pilote de promotion d'un élevage intensif	Raynabé 1	1	10000000	10 000 000				10 000 000		
	construction d'un parc de vaccination	Raynabé 1	1	7000000	7 000 000		7 000 000				
	Aménagement de points d'abreuvement du bétail	Commune	3	2000000	6 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000			
	Construction d'un abattoir moderne	Ross-Béthio centre	1	10000000	10 000 000				10 000 000		
	Construction de 5 magasins de stockage de l'aliment du bétail	Raynabé 1, Ross-Béthio centre, Ouroulbé bégaye, Odabé Nawar 2, Odabé Nditty	5	5000000	25 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Organisation de 6 campagnes annuelles d'insémination artificielle	commune	6	1000000	6 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Financement de microprojets d'aviculture	commune	60	1000000	60 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000

	Financement activités d'embouche bovine et ovine	commune	1	10000000	10 000 000		10 000 000				
	Total Objectif 2.3.		90		168 200 000	13 700 000	37 700 000	40 700 000	38 700 000	18 700 000	18 700 000
	Objectif 3.3. Développer la pêche et l'artisanat										
	Mise en place de projets de pisciculture	commune	6	5000000	30 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Sensibilisation sur les règles de pêche	commune	6	250000	1 500 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
	Construction d'un village artisanal	commune	1	25000000	25 000 000					25 000 000	
	Total Objectif 3.3.		13		56 500 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000	30 250 000	5 250 000
Total Axe 3			627	-	1 568 900 000	34 650 000	108 650 000	96 650 000	124 650 000	79 650 000	124 650 000
AXE 4: PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE	**Objectif 1.4. Renforcer les capacités institutionnelles du conseil municipal**										
	Construction d'un hotel de ville	commune	1	100000000	100 000 000		100 000 000				
	Mise en place d'un collectif des CQ	commune	1	500000	500 000	500 000					
	Acquisition d'équipements bureautiques	commune	6	1000000	6 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Recrutement d'un secrétaire municipal	commune	1		PM						
	Total Objectif 1.4.		9		106 500 000	1 500 000	101 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Objectif 2.4. Renforcer les capacités de communication du conseil municipal										
	Communiqué de presse pour la tenue des sessions du CM	commune	6	50 000	300 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Communiqué de presse pour toute décision prise	commune	6	50 000	300 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Affichage communiqué de presse et PV	commune	6	30 000	180 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
	Confection logo du CM	commune	1	300 000	300 000	300 000					
	Tenue d'émissions radio sur les activités et réalisations du CR	commune	12	50 000	600 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Émissions trimestrielles itératives sur la culture citoyenne	commune	24	100 000	2 400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Production de support de résumé du PIC	commune	6	200 000	1 200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

	Revue annuelle du PIC	commune	6	150 000	900 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
	Total Objectif 2.4.		67		6 180 000	1 280 000	980 000	980 000	980 000	980 000	980 000
	Objectif 3.4. Renforcer les capacités organisationnelles des cadres de concertation										
	Mise en place d'un fonds de développement local pour appuyer les CQ	commune	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000					
	Organisation de 12 sessions de formation des élus sur la gestion financière (confection du budget, passation des marchés) (3 jrs)	commune	12	600 000	7 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
	Organisation 6 sessions de formation des élus sur la décentralisation au Sénégal et les compétences transférées (foncier, GRN, fonctionnement, planification etc.) (3 jrs)	commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Organisation de 12 sessions de formation des OCB sur la gestion organisationnelle et comptabilité	commune	12	400 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
	Organisation de 6 sessions annuelles de formation des élus sur la gouvernance locale et le développement durable (fiscalité locale, développement économique local, développement des partenariats, gestion durable des infrastructures)(3 jrs)	commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Organisation de 12 réunions semestrielles d'évaluation des cadres de concertation	commune	12	400 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
	Total Objectif 3.4.		49		29 000 000	9 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
	Objectif 4.4. Promouvoir un partenariat durable entre le conseil municipal, les partenaires techniques et financiers et la population										
	Organisation de 12 sessions d'auto-évaluation des performances du PIC en matière de gouvernance locale	commune	12	400 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
	Organisation fête annuelle de l'excellence et de la citoyenneté	commune	6	1 000 000	6 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Organisation d'un forum des partenaires	commune	1	600 000	600 000	600 000					

	Rencontre semestrielle entre le CM et les PTF	commune	12	400 000	4 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
	Total Objectif 4.4.		31		16 200 000	3 200 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000
	Objectif 5.4. Améliorer les capacité du conseil municipal dans la mobilisation des recettes locales										
	Réalisation d'une étude du potentiel fiscal de la commune	commune	1	600 000	600 000	600 000					
	Organisation d'une concertation sur la fiscalité locale	commune	1	400 000	400 000	400 000					
	Organisation de campagnes semestrielles de sensibilisation sur la taxe municipale	commune	12	500 000	6 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Organisation de 6 campagnes annuelles de recouvrement des impôts locaux	commune	6	600 000	3 600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	Total Objectif 5.4.		20		10 600 000	2 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Total Axe 4			**176**	**-**	**168 480 000**	**17 580 000**	**110 180 000**	**10 180 000**	**10 180 000**	**10 180 000**	**10 180 000**
Total Général			**17 549**	**-**	**4 552 380 000**	**130 780 000**	**719 360 000**	**462 560 000**	**546 360 000**	**1 007 160 000**	**670 160 000**



QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PIC

I. Analyse du PIL
II. Les sources de financement
III. La mise en œuvre du plan d'investissement et d'action annuel
IV. Le suivi évaluation du PIC
V. Evaluation
Conclusion

QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

PIC DE ROSS BETHIO 2011-2016

I. Analyse du PIL

Le présent PIL est échéancier sur six années 2010-2015. Il est constitué de 128 projets pour un montant total de 4 552 380 000 FCFA, soit un besoin d'investissement en moyenne de 379 365 000 FCFA par an. La lecture du PIL par objectifs et axes stratégiques donnent les tableaux suivants :

Tableau 17 : Lecture annuel du PIL par objectifs ciblés/coûts

Axes et Objectifs Spécifiques (OS)	Coûts	Nombre de Projets	Échéancier/Coût (en FCFA)/an					
			2011	2012	2013	2014	2015	2016
AXE 1: Promotion de l'atteinte des OMD								
Axe 1: OS 1: Assurer une éducation de qualité à tous	1 242 600 000	25	24 700 000	172 500 000	99 700 000	138 700 000	597 500 000	209 500 000
Axe1 OS 2: Assurer l'accès à un service de santé de qualité	232 100 000	15	13 950 000	51 030 000	37 030 000	10 030 000	10 030 000	110 030 000
Axe 1: OS3: Assurer l'accès à l'eau potable à tous	297 000 000	7	2 000 000	111 400 000	52 400 000	130 400 000	400 000	400 000
Axes 1: OS 4: Renforcer la promotion sociale des groupes vulnérables	159 700 000	10	2 300 000	37 300 000	65 300 000	33 600 000	10 600 000	10 600 000
Axes 1: OS 5: Promouvoir le développement du sport et de la culture	218 500 000	6	16 500 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	119 000 000	26 000 000
AXE 2: Gestion durable et efficiente de l'environnement et du cadre de vie								
Axe 2 OS 1: Promouvoir la préservation de l'environnement et des ressources naturelles	67 600 000	6	2 600 000	15 300 000	14 300 000	11 800 000	11 800 000	11 800 000
Axe 2 OS 2: Assurer l'assainissement et l'aménagement du cadre de vie	607 500 000	9	16 500 000	100 000 000	73 000 000	73 000 000	173 000 000	172 000 000
AXE 3: Promotion d'une économie locale intégrée								
Axe 3 OS 1: Améliorer les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation des produits agricoles	1 344 200 000	10	15 700 000	565 700 000	550 700 000	80 700 000	30 700 000	100 700 000

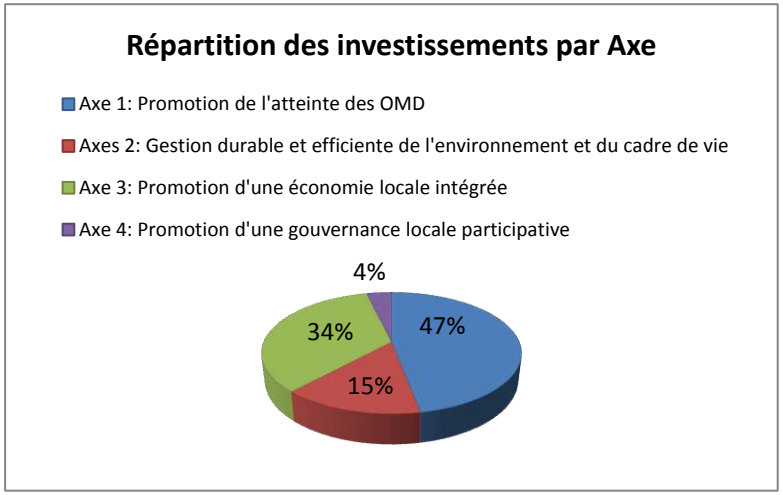
Axe 3 OS 2: Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture	168 200 000	11	13 700 000	37 700 000	40 700 000	38 700 000	18 700 000	18 700 000
Axe 3 OS 3: Développer la pêche et l'artisanat	56 500 000	3	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000	30 250 000	5 250 000
AXE 4: Promotion d'une gouvernance locale participative								
Axe 4 OS 1: Renforcer les capacités institutionnelles du CM	106 500 000	4	1 500 000	101 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Axe 4 OS 2: Renforcer les capacités de communication du CM	6 180 000	8	1 280 000	980 000	980 000	980 000	980 000	980 000
Axe 4 OS 3: Renforcer les capacités institutionnelles des cadres de concertation locaux	29 000 000	6	9 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Axe 4 OS 4: Promouvoir un partenariat durable entre le CM, les PTF et la population	16 200 000	4	3 200 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000
Axe 4 OS 5: Améliorer les capacités du CM dans la mobilisation des recettes locales	10 600 000	4	2 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Total	**4 562 380 000**	**128**	**130 780 000**	**1 225 360 000**	**967 560 000**	**551 360 000**	**1 012 160 000**	**675 160 000**

II. Lecture du PIL par Axes stratégiques/coûts

Tableau 18 : lecture du PIL par Axes stratégiques/coûts

Axes	Nbre de projets	Coût	%tage
Axe 1 : Promotion de l'atteinte des OMD	63	2 139 900 000	47%
Axes 2 : Gestion durable et efficiente de l'environnement et du cadre de vie	15	675 100 000	15%
Axe 3: Promotion d'une économie locale intégrée	24	1 568 900 000	34%
Axe 4: Promotion d'une gouvernance locale participative	26	168 480 000	4%
Total	**128**	**4 552 380 000**	**100%**

Figure 2 : Répartition des investissements par Axe



La « Promotion de l'atteinte des OMD » est l'axe prioritaire en termes d'investissement avec 47 % des besoins de financement du PIL soit 2, 139 milliards. Vient ensuite, « la promotion d'une économie locale intégrée » qui couvre 34 % des besoins d'investissement du PIL. Cela s'explique notamment par les grands aménagements prévus pour booster l'agriculture qui demeure la principale activité économique de la commune.

III- Les sources de financements

La modestie des dotations et des finances locales constitue le tendon d'Achille de la décentralisation sénégalaise.

Cependant l'État appuie beaucoup les collectivités locales à travers des programmes d'appui au développement local cofinancés avec les Partenaires techniques et financiers (PTF). La décentralisation du Budget consolidé d'investissements (BCI) est acquise depuis quelques années. Les ONG, la coopération décentralisée et bilatérale (Lux Développement, Coopération espagnole) et les appels à projets (UE) sont aussi des sources de financement importantes pour les collectivités locales.

Toutes ces opportunités seront exploitées avec l'appui de l'ARD pour financer les projets du PIC à un niveau satisfaisant. Pour ce faire les finances locales devront être sensiblement améliorées pour constituer les apports et contribution dans les investissements nouveaux et l'entretien du patrimoine public local.

IV- La mise en œuvre du Programme Annuel d'Investissements et d'Actions

Les financements acquis par le Conseil Municipal (État, programmes d'appui, partenaires, fonds propres, etc.), constituent le programme annuel d'investissements et d'actions de la commune.

Ce programme annuel d'investissements et d'actions doit être élaboré chaque année avant le vote du budget. Il doit être largement communiqué aux populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional, objet de la conférence d'harmonisation qui se tient durant le premier trimestre de chaque année sur convocation et sous la présidence du Gouverneur.

Pour tous les projets du PIC financés, le CM est maître d'ouvrage. Il est assisté dans cette fonction par l'ARD où toute autre structure qu'elle aura désignée. Par ailleurs, il faut souligner qu'en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes d'investissements, le CM, comme partout, doit faire face à un certain nombre de défis majeurs dont les plus importants sont:

a)- La passation des marchés,

b)- le suivi technique des réalisations, et

c)- Le suivi de la mise œuvre du programme annuel d'investissements et d'actions

V- Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Le programme une fois défini avec les partenaires, il convient ensuite d'assurer leur suivi pour connaître à tout moment le niveau d'exécution de chaque projet. S'il est constaté des anomalies dans la mise en œuvre, le Maire est alerté pour prendre les décisions et dispositions idoines.

Quand à l'évaluation, elle a lieu à mi parcours et/ou à la fin d'un processus. Elle a pour préoccupation la comparaison des résultats et des prévisions.

Ainsi, l'on procèdera à l'évaluation du programme d'investissements financés par rapport au PIA du PIL ou réaménagé par addition des projets reportés d'une part, et d'autre part d'examiner le taux de réalisation du programme d'investissement annuel.

Entre autres domaines, l'évaluation pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires,
- Etc.

Ce document est réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (ARD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) financement du Programme National de Développement Local (PNDL).

Comité Technique Régional :	
Bouna WARR	Directeur de l'ARD de Saint-Louis
Ousmane SOW	Responsable Division Planification et Renforcement de Capacités / ARD-SL
Abdourakhmane GUEYE	Responsable Division Suivi Evaluation ARD-SL
Amadou Malaw SOW	Responsable de la Communication ARD- SL
Moctar DIAGNE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Daouda BODIAN	(Service Régional des Eaux et Forêts)
Abiboulaye LO	CADL Dagana
El hadji Boubacar DIA	(Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés)
Adama NDIANOR	(Service Régional de l'Hydraulique)
Abdoulaye SENGHOR	(Service Régional de l'Assainissement)
Monsieur MBAYE	(Service Régional de l'Action Sociale)
Aminata Bâ Dia SOW	(ISRA)
Mandaw GUEYE	Responsable du programme Trois Marigots / APR 3
Sambou NDIAYE	UGB
Khaly FALL	(SAED)
Demba DIALLO	CONGAD
Sambou NDIAYE	UGB
Aby Bâ THIOYE	(Service Régional d'Appui au Développement Local)
Malang SARR	(Point Focal PRDI)
Mouhamadou Lamina FAYE	(Service Régional de la Planification)
Sokhna DIOP	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
Famara MBAYE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Moustapha DIOP	(Service Régional de l'Action Sociale)
Oumy DIOP	(Service Régional de la Statistique)
Idrissa SADIO	Agents D'appui

Animateurs locaux :	
N'déye Coumba DIALLO	Fatou Kiné SEYE
Mamadou N'DIAYE	Abdoulaye FALL
Massar GAYE	Racky SOW
	Alioune SALL

©ARD/SL Décembre 2011
Conception graphique : ARD de Saint-Louis

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

Décembre 2011